

PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL
Saint-Martin-le-Mault 87360
Lussac-les-Églises 87360

NEOEN

Maître d'ouvrage :

NEOEN
6 rue Menars
75002 Paris

HOCH

Maître d'oeuvre :

HOCH Studio - Agence d'Architecture
49 Rue de Rivoli
75001 Paris
Numéro d'inscription à l'ordre des Architectes S19552

HOCH HOCH Studio - SAS d'Architecture
Capital Social 2000 €
N° SIREN 837 477 108
RCS 837 477 108 - Paris
N° d'inscription à l'ordre S19552
Siège social : 49 rue de Rivoli, 75001, Paris

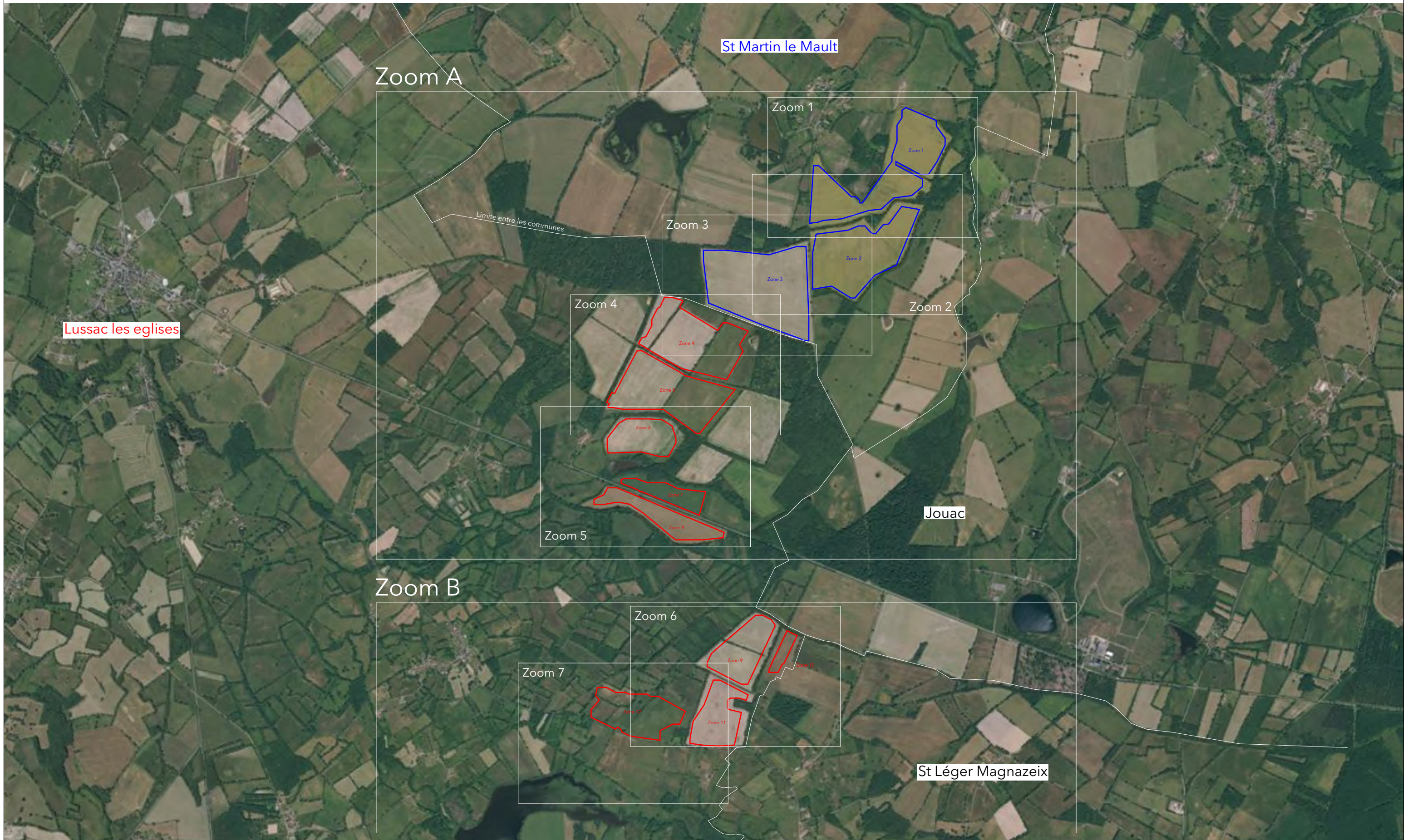
SOMMAIRE

PC 1	Plan de situation et photo aérienne	2-5
PC 2	Plan de masse	6-12
PC 3	Coupe du terrain et des tables photovoltaïques	13-21
PC 4	Notice	22
PC 5	Poste de livraison, portail et clôture : façades et coupe	23
PC 5	Local de stockage et citerne : façade et coupe	24
PC 5	Poste de conversion, portail et clôture : façades et coupe	25
PC 5	Poste électrique HTB : plan et façades	26-27
PC 6	Insertions paysagères	28-77
PC 7	Photographie environnement proche	78-103
PC 8	Photographie environnement lointain	

Vue en perspective du projet







St Martin le Mault

Zoom A

Zoom 1

Zone 1

Zoom 3

Zone 2

Zone 3

Zoom 2

Zoom 4

Zone 4

Zone 5

Zone 6

Zone 7

Zone 8

Zoom 5

Jouac

Zoom B

Zoom 6

Zone 9

Zone 10

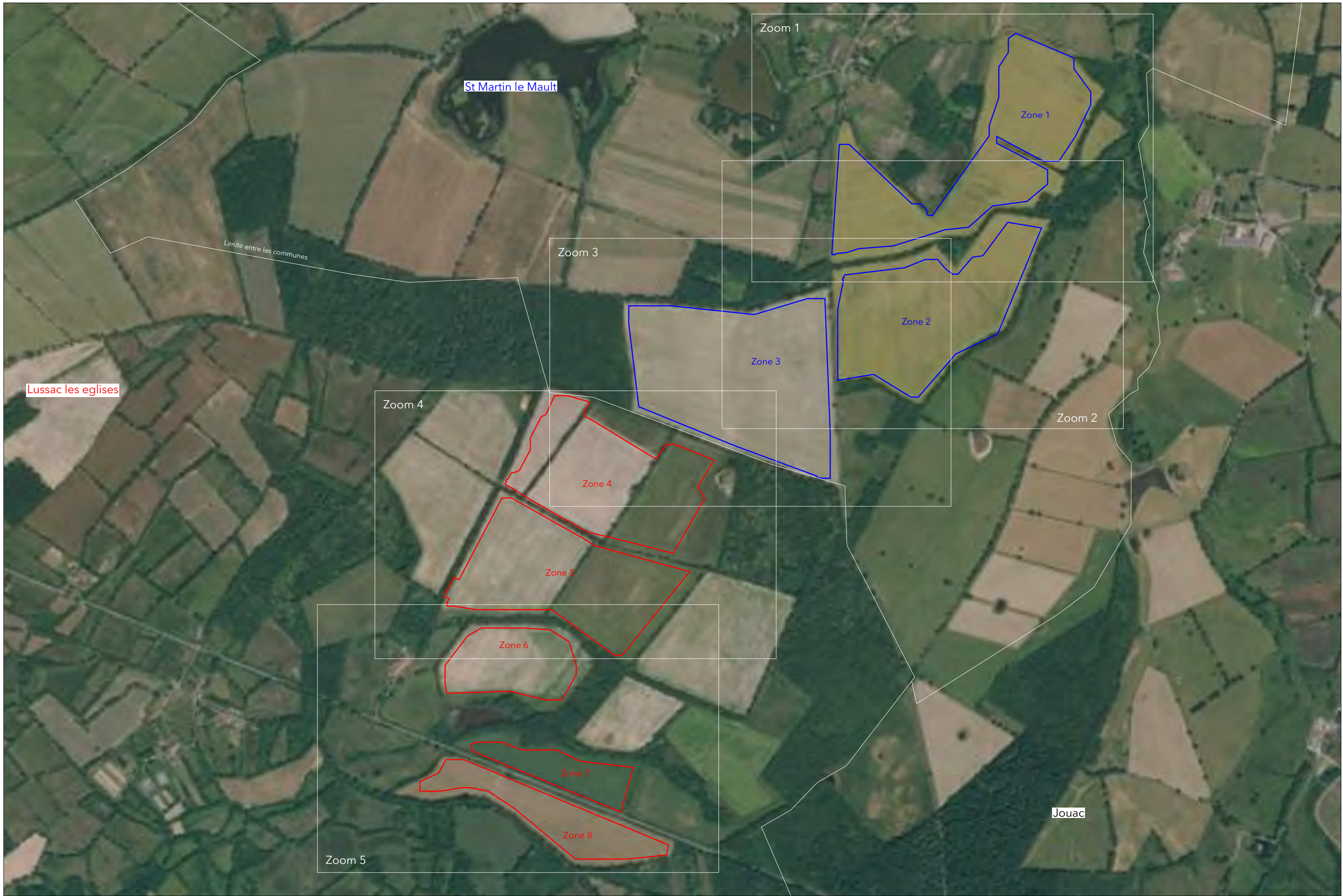
Zoom 7

Zone 11

St Léger Magnazeix

Limite entre les communes

Lussac les eglises





Lussac les eglises

Zoom 6

Zoom 7

Zone 9

Zone 10

Zone 12

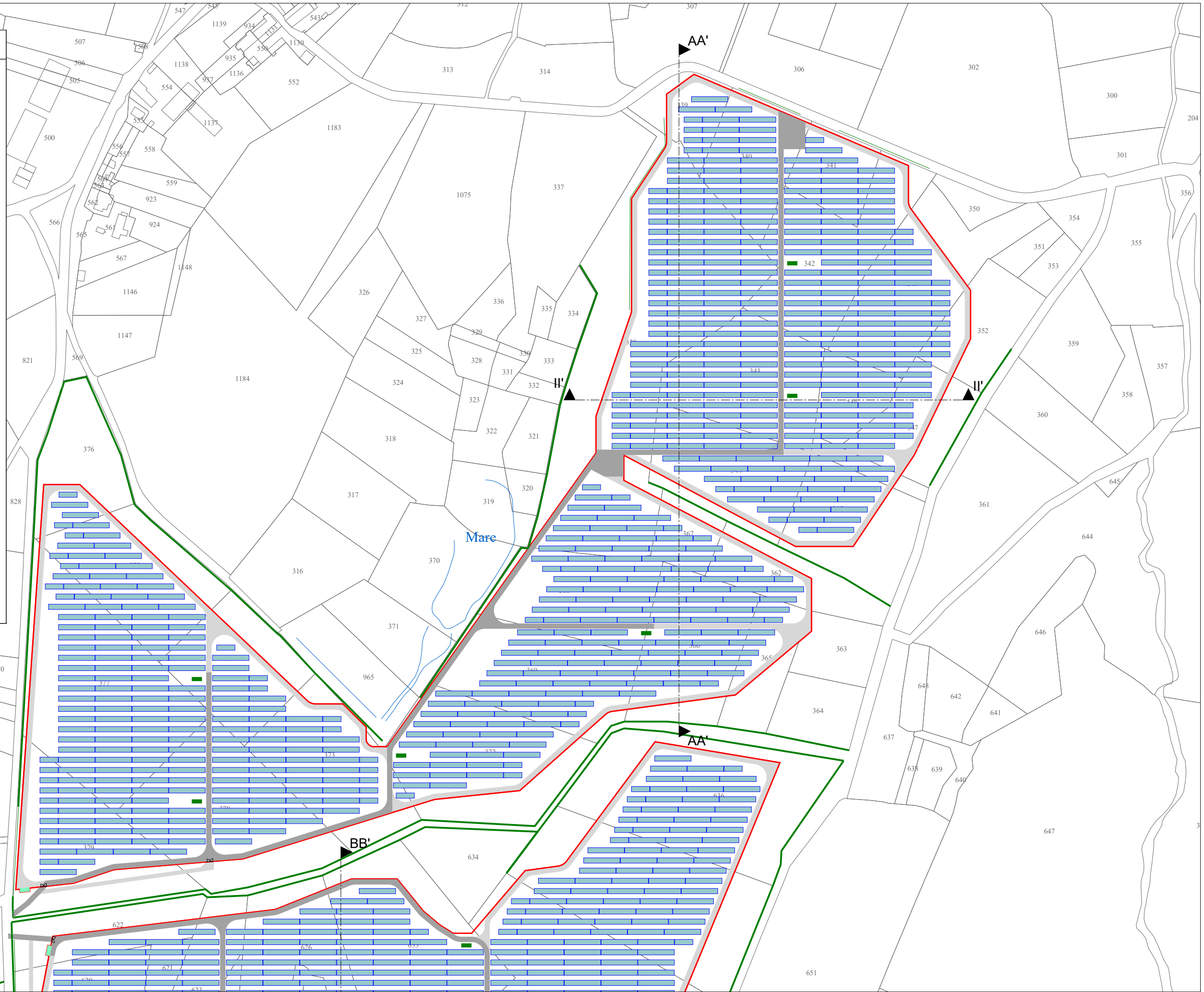
Zone 11

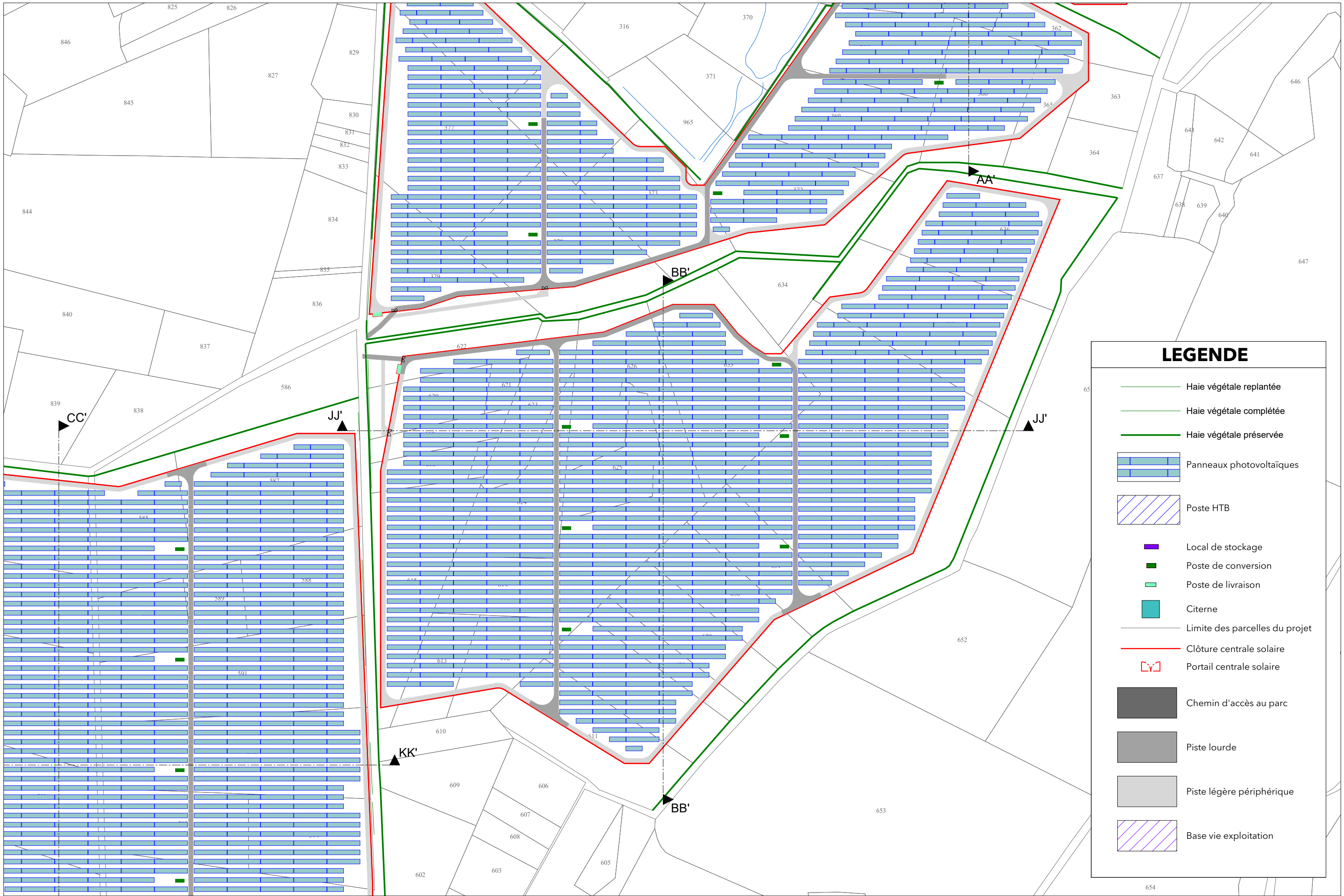
Limite entre les communes

St Léger Magnazeix

LEGENDE

- Haie végétale replantée
- Haie végétale complétée
- Haie végétale préservée
- Panneaux photovoltaïques
- Poste HTB
- Local de stockage
- Poste de conversion
- Poste de livraison
- Citerne
- Limite des parcelles du projet
- Clôture centrale solaire
- Portail centrale solaire
- Chemin d'accès au parc
- Piste lourde
- Piste légère périphérique
- Base vie exploitation





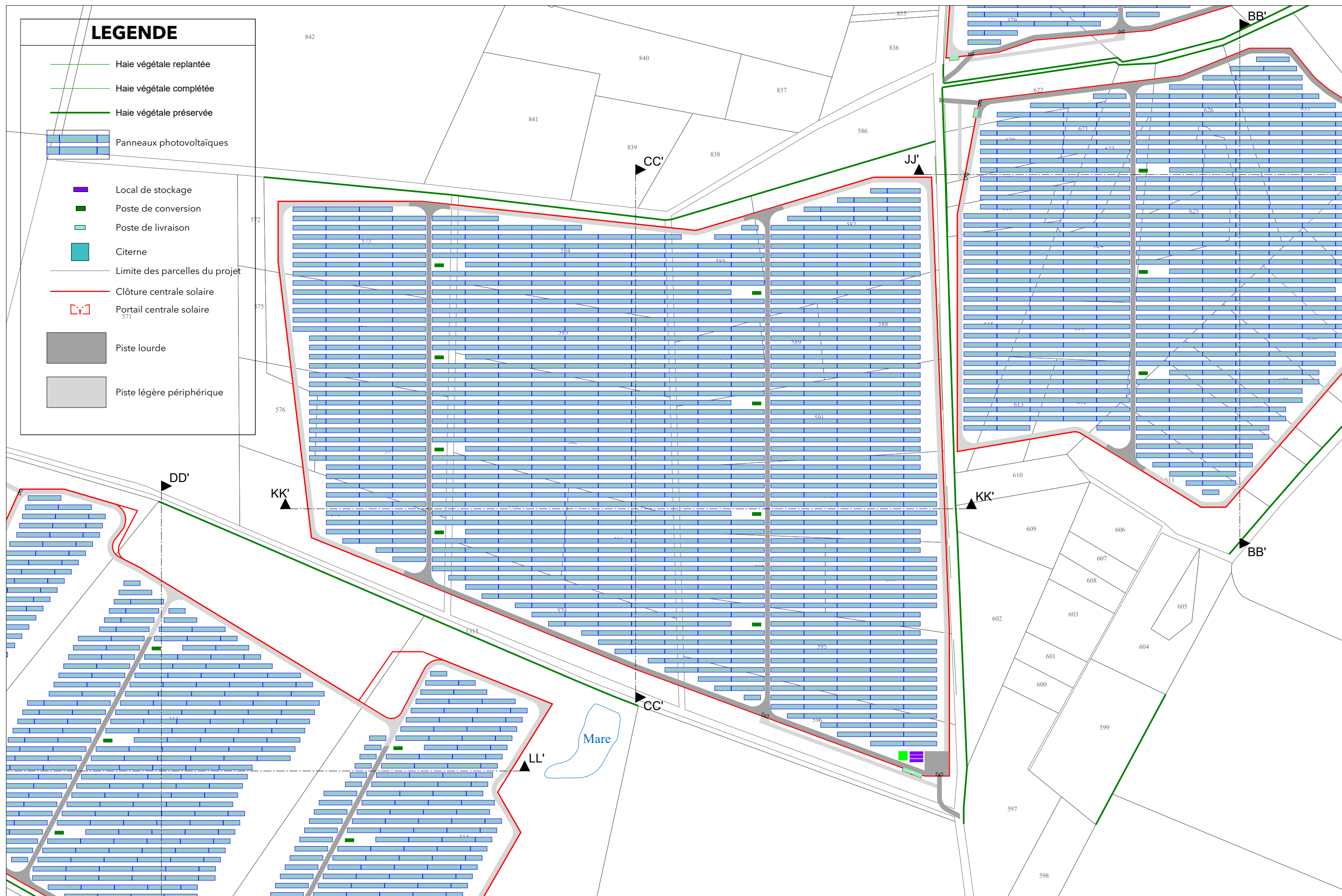
LEGENDE

- Haie végétale replantée
- Haie végétale complétée
- Haie végétale préservée
- Panneaux photovoltaïques
- Poste HTB
- Local de stockage
- Poste de conversion
- Poste de livraison
- Citerne
- Limite des parcelles du projet
- Clôture centrale solaire
- Portail centrale solaire
- Chemin d'accès au parc
- Piste lourde
- Piste légère périphérique
- Base vie exploitation

LEGENDE

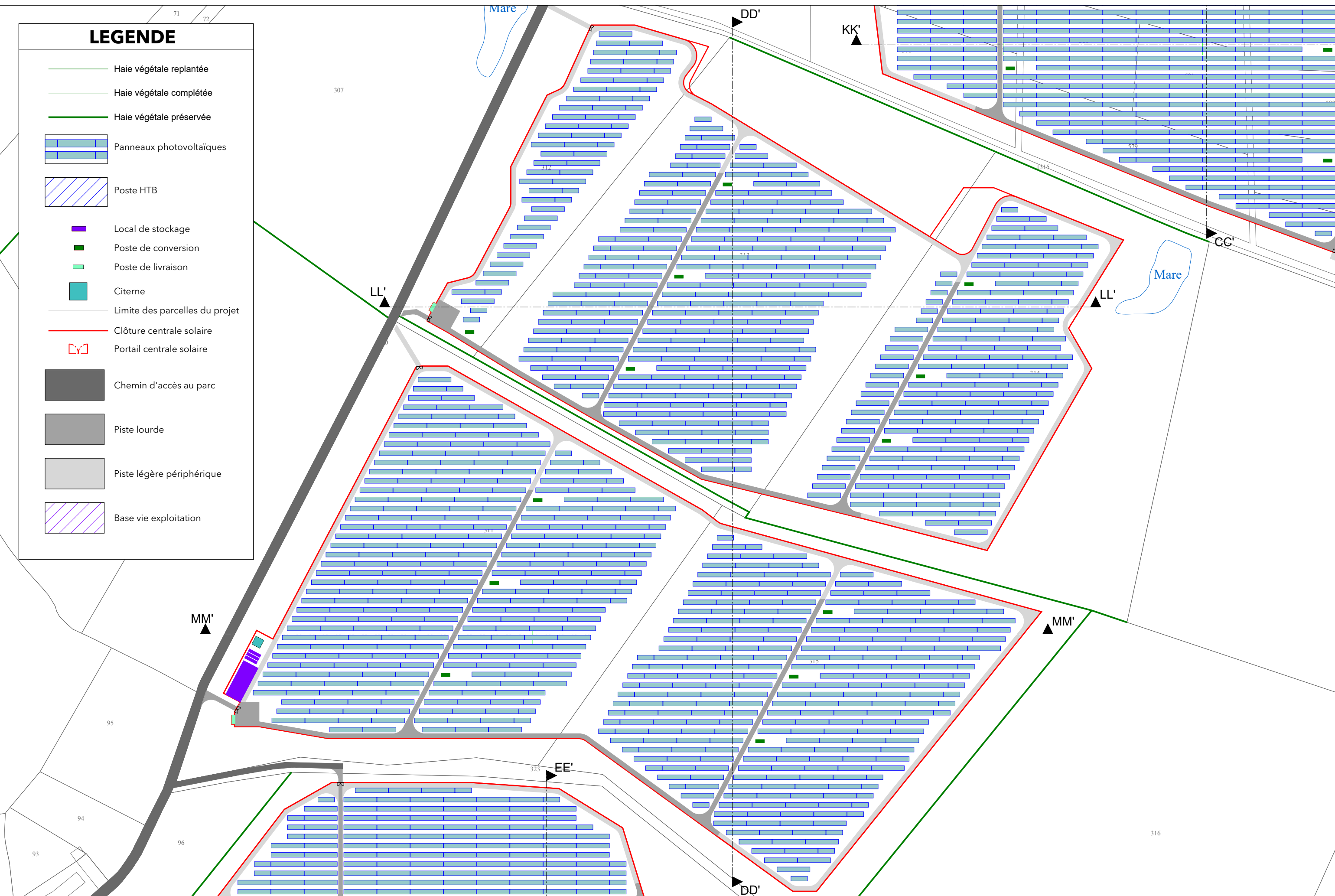
- Haie végétale replantée
- Haie végétale complétée
- Haie végétale préservée
- Panneaux photovoltaïques

- Local de stockage
- Poste de conversion
- Poste de livraison
- Citerne
- Limite des parcelles du projet
- Clôture centrale solaire
- Portail centrale solaire
- Piste lourde
- Piste légère périphérique



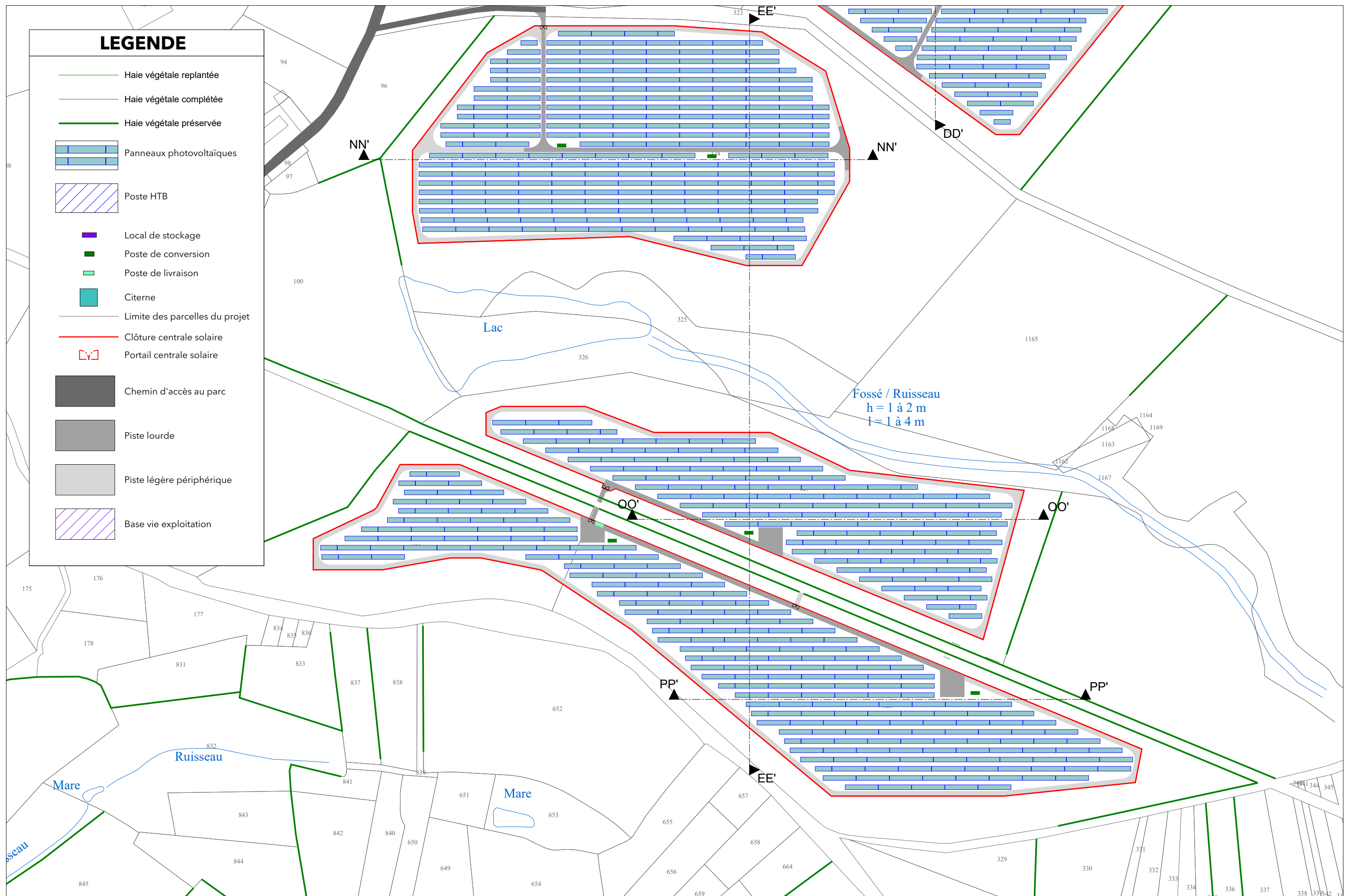
LEGENDE

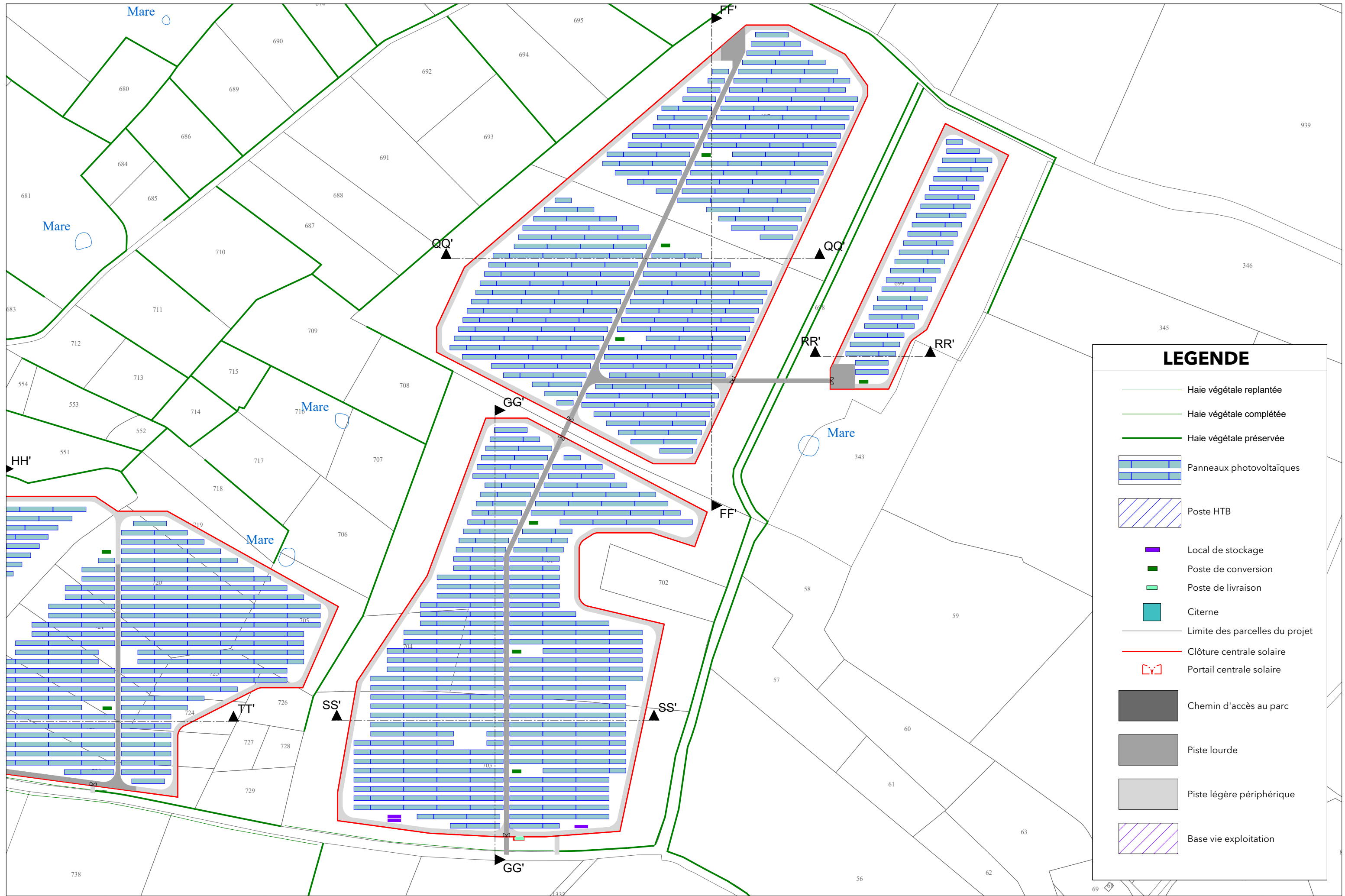
- Haie végétale replantée
- Haie végétale complétée
- Haie végétale préservée
- Panneaux photovoltaïques
- Poste HTB
- Local de stockage
- Poste de conversion
- Poste de livraison
- Citerne
- Limite des parcelles du projet
- Clôture centrale solaire
- Portail centrale solaire
- Chemin d'accès au parc
- Piste lourde
- Piste légère périphérique
- Base vie exploitation



LEGENDE

- Haie végétale replantée
- Haie végétale complétée
- Haie végétale préservée
- Panneaux photovoltaïques
- Poste HTB
- Local de stockage
- Poste de conversion
- Poste de livraison
- Citerne
- Limite des parcelles du projet
- Clôture centrale solaire
- Portail centrale solaire
- Chemin d'accès au parc
- Piste lourde
- Piste légère périphérique
- Base vie exploitation




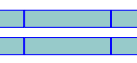














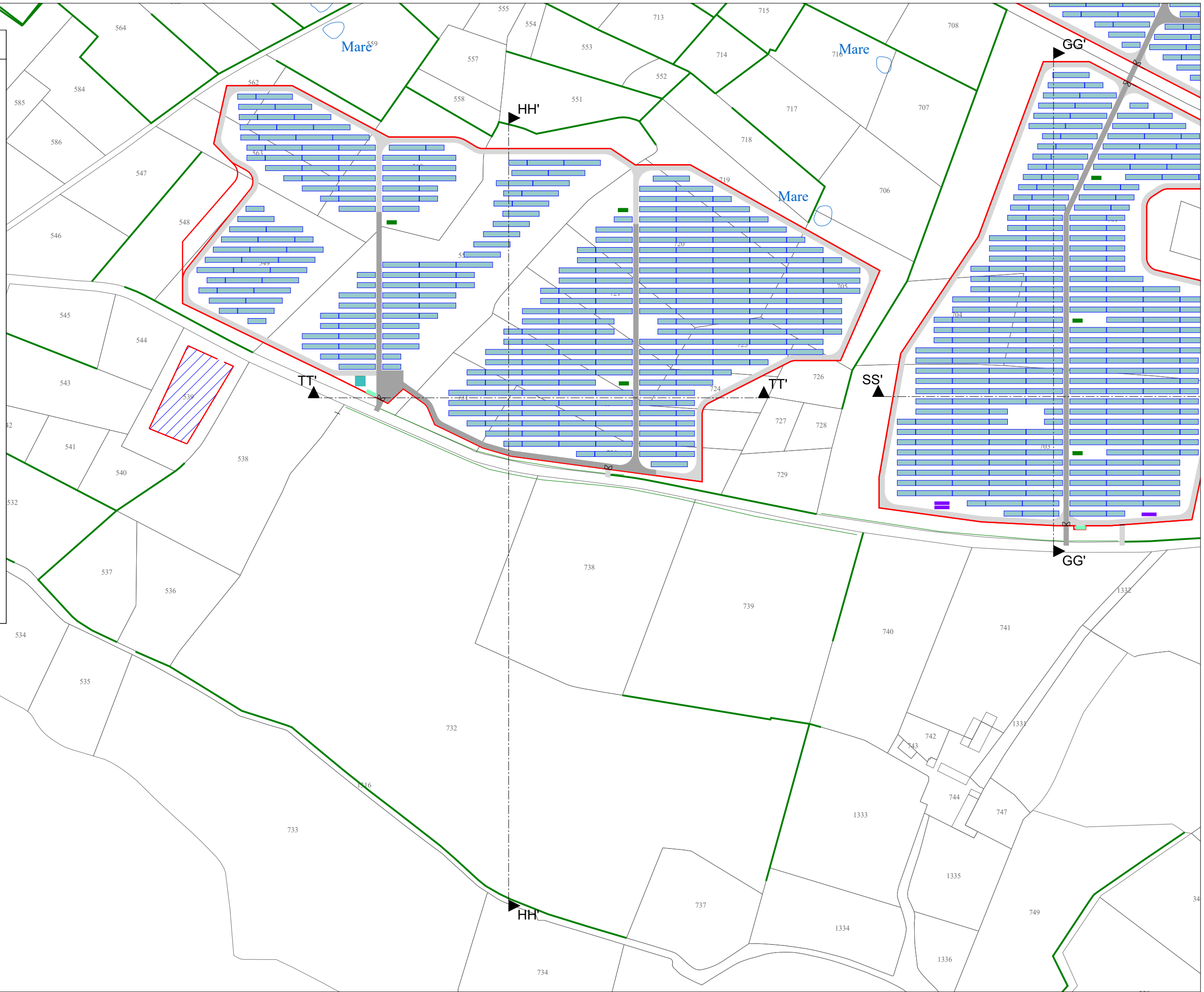


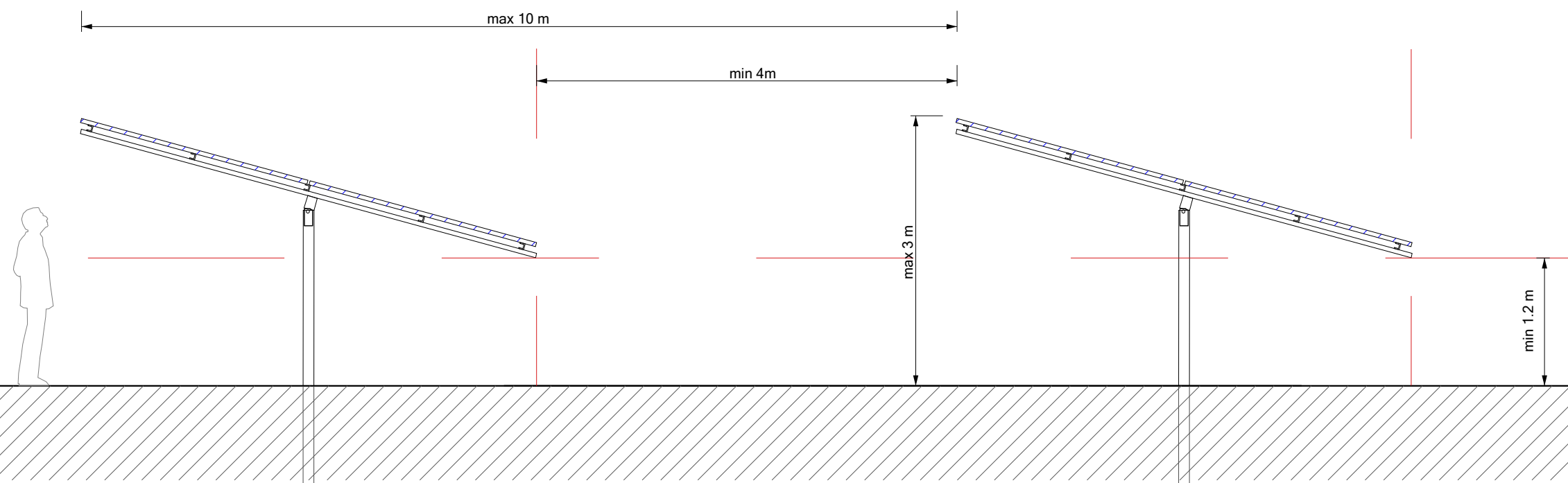
LEGENDE

- Haie végétale replantée
- Haie végétale complétée
- Haie végétale préservée
- Panneaux photovoltaïques
- Poste HTB
- Local de stockage
- Poste de conversion
- Poste de livraison
- Citerne
- Limite des parcelles du projet
- Clôture centrale solaire
- Portail centrale solaire
- Chemin d'accès au parc
- Piste lourde
- Piste légère périphérique
- Base vie exploitation

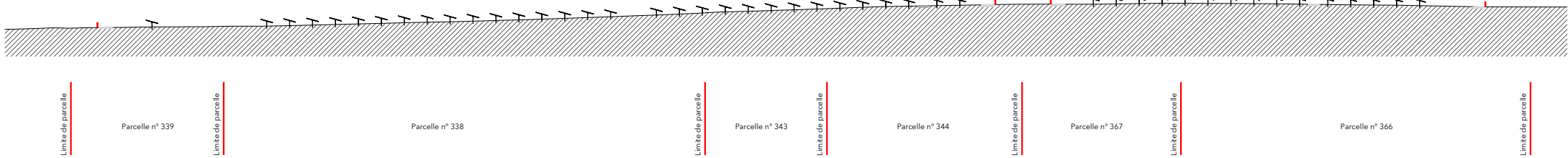
LEGENDE

-  Haie végétale replantée
-  Haie végétale complétée
-  Haie végétale préservée
-  Panneaux photovoltaïques
-  Poste HTB
-  Local de stockage
-  Poste de conversion
-  Poste de livraison
-  Citerne
-  Limite des parcelles du projet
-  Clôture centrale solaire
-  Portail centrale solaire
-  Chemin d'accès au parc
-  Piste lourde
-  Piste légère périphérique
-  Base vie exploitation

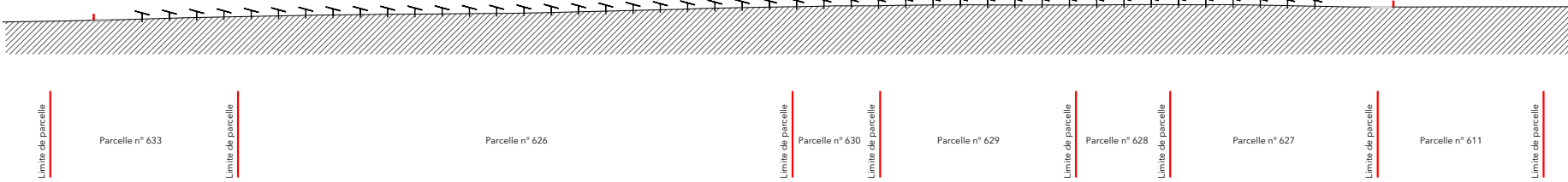




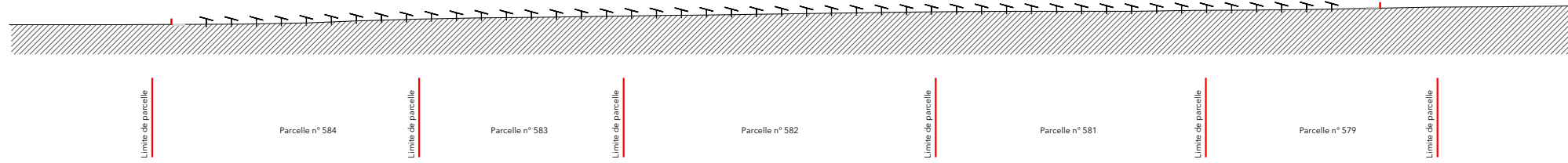
Coupe AA



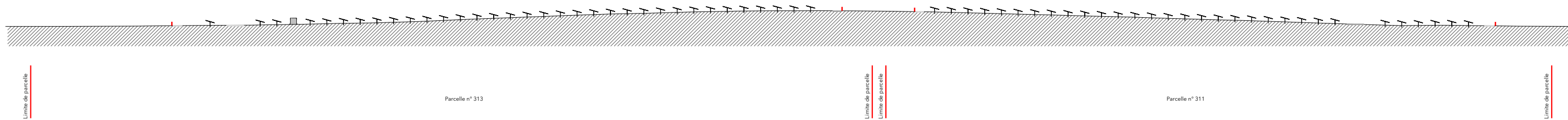
Coupe BB



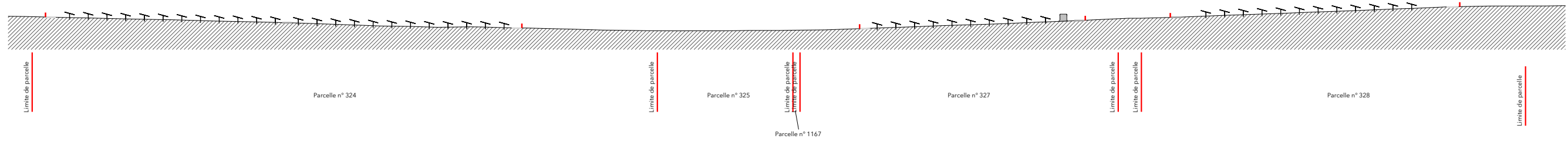
Coupe CC



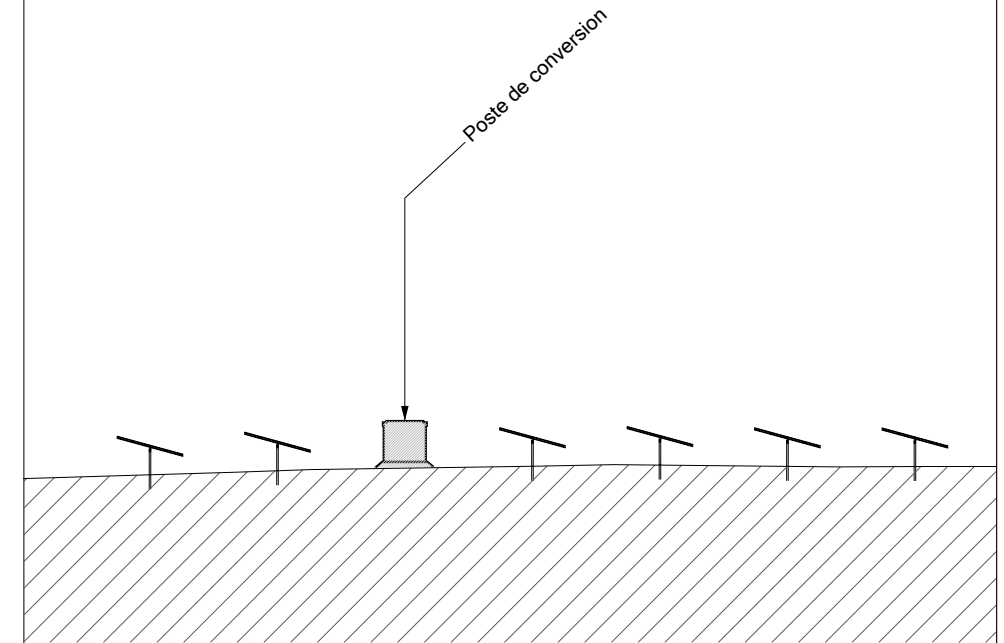
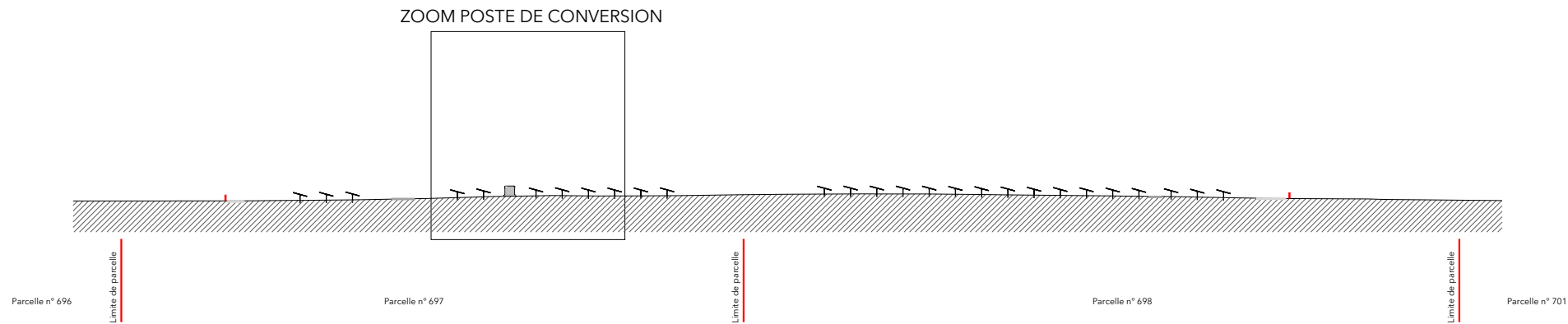
Coupe DD



Coupe EE

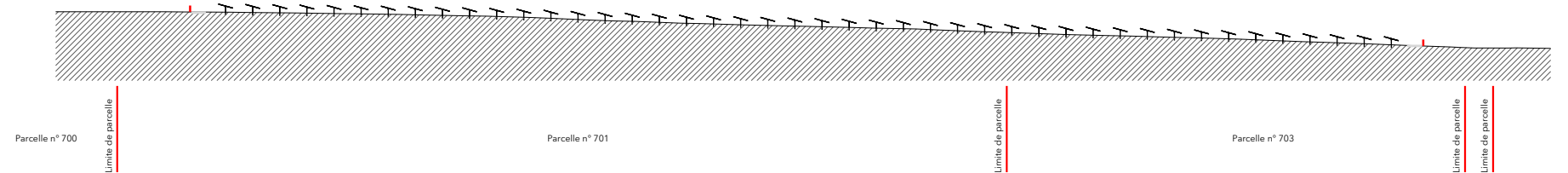
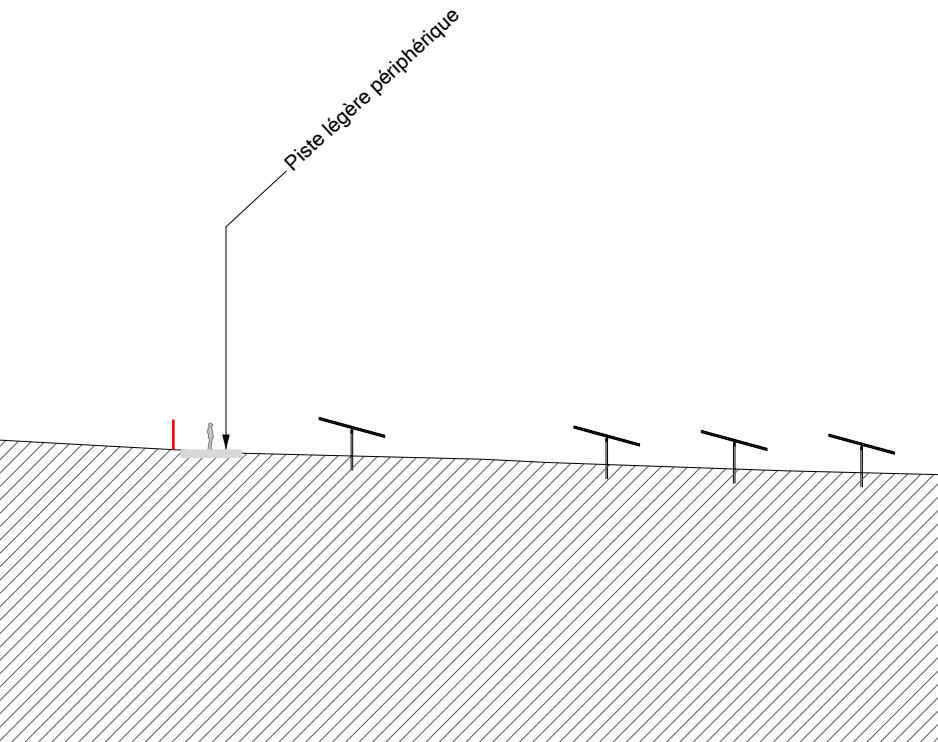


Coupe FF



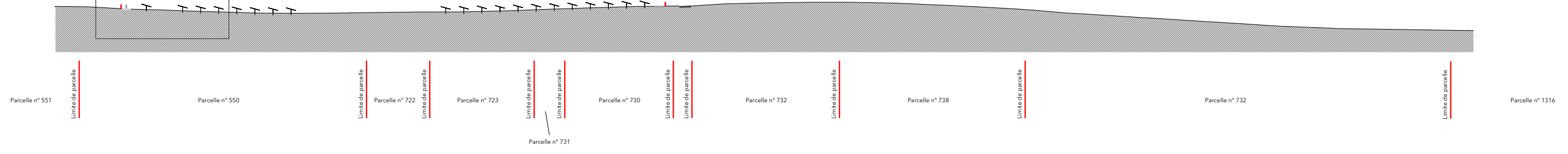
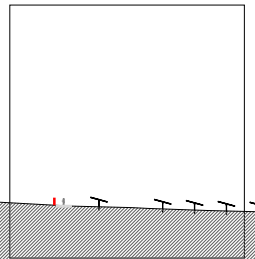
Coupe FF

Piste légère périphérique

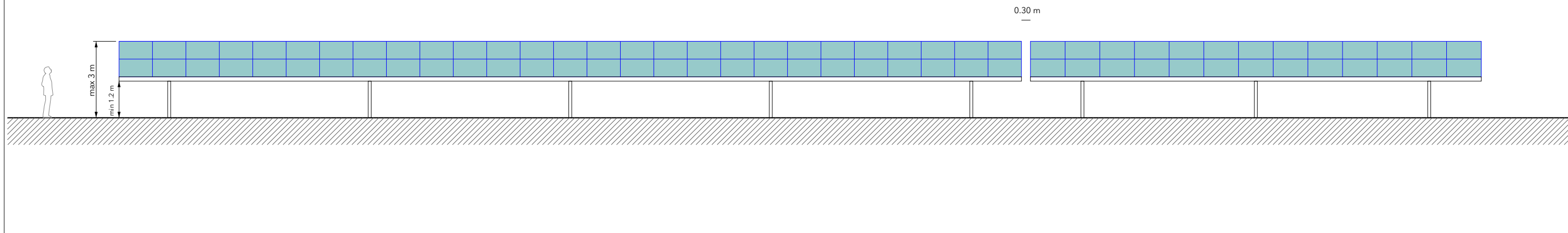


Coupe GG

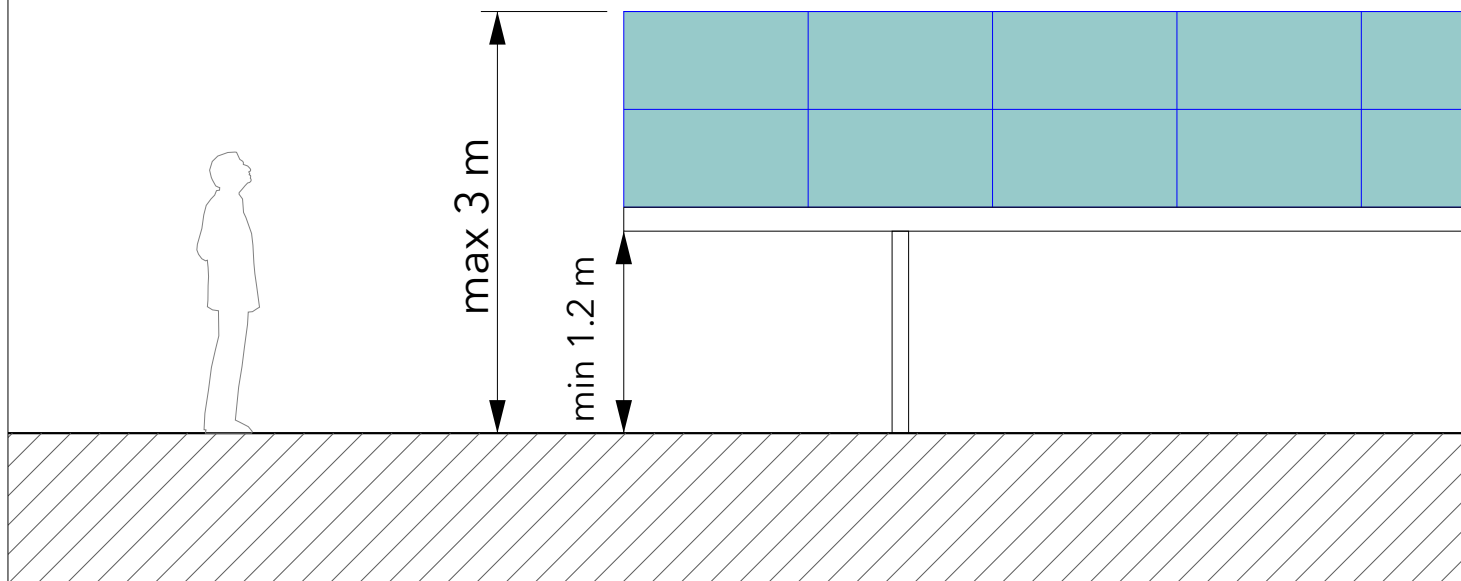
ZOOM CLOTURE



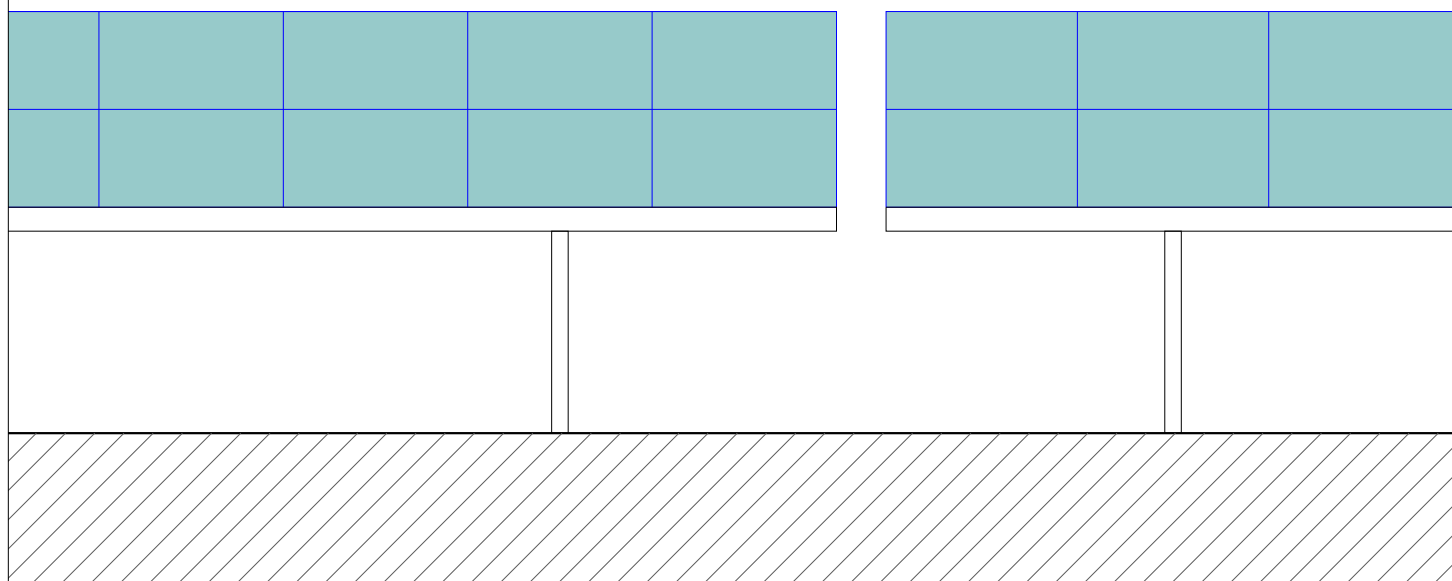
Coupe de face
1:133



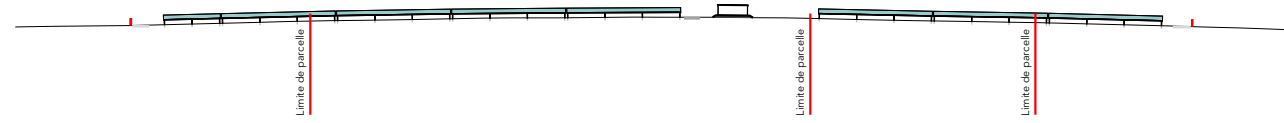
Zoom
1 : 100



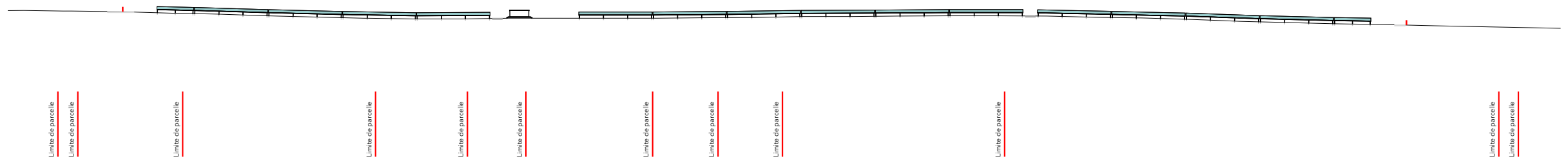
Zoom
1 : 100



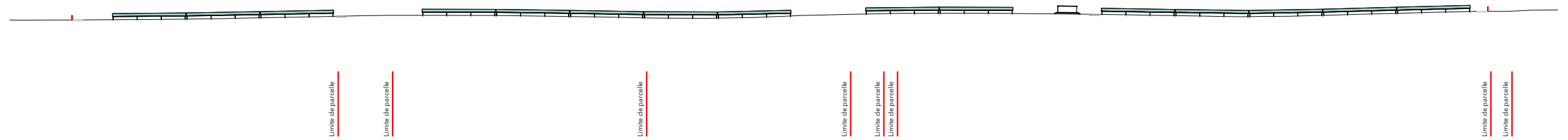
Coupe II'



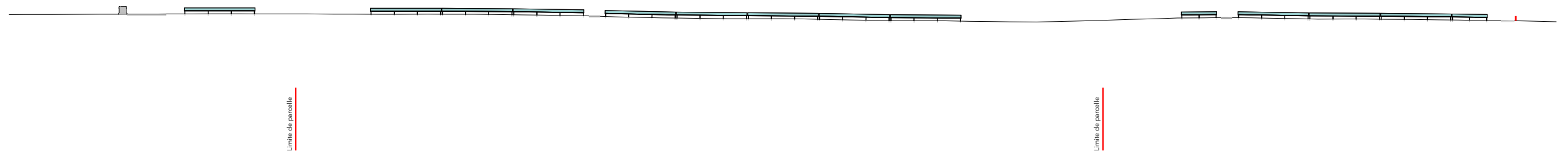
Coupe JJ'



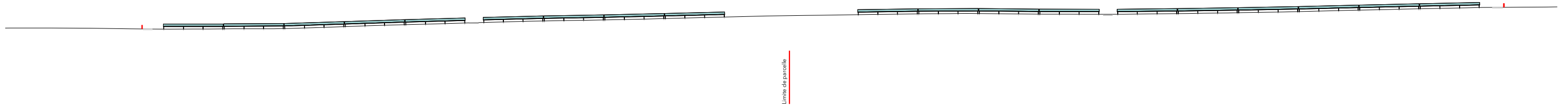
Coupe KK'



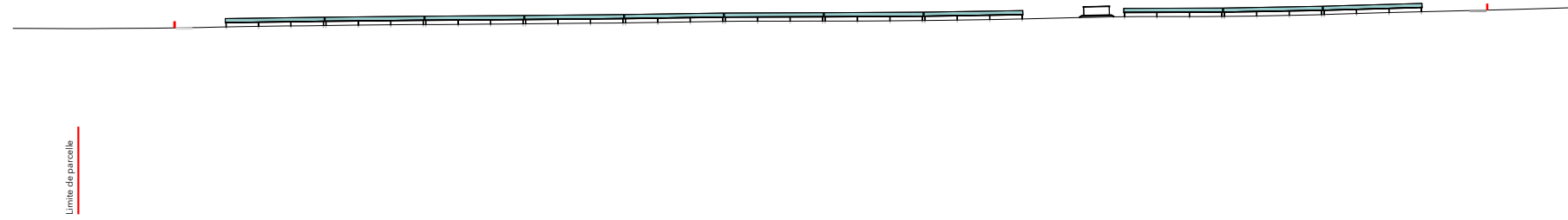
Coupe LL'



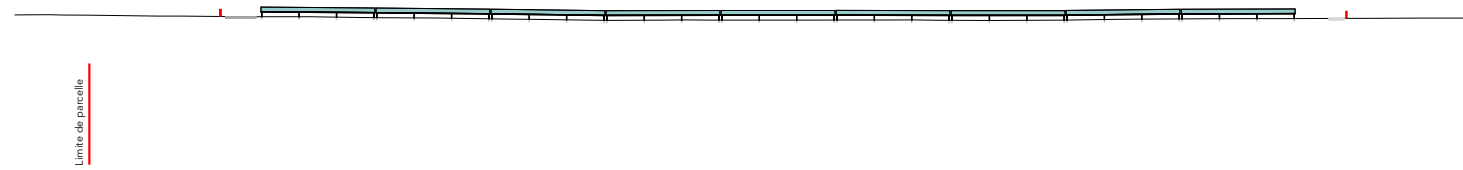
Coupe MM'



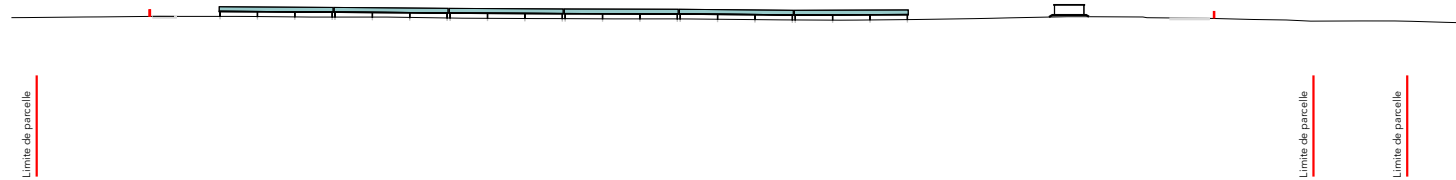
Coupe NN'



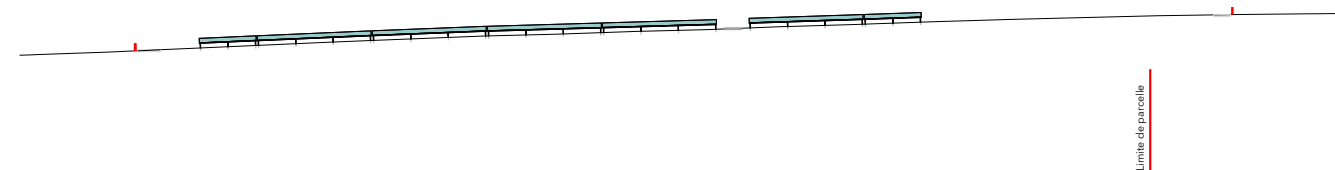
Coupe OO'



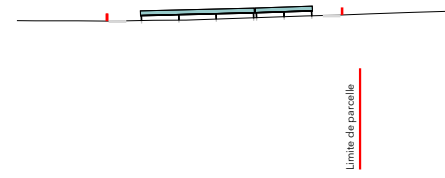
Coupe PP'



Coupe QQ'



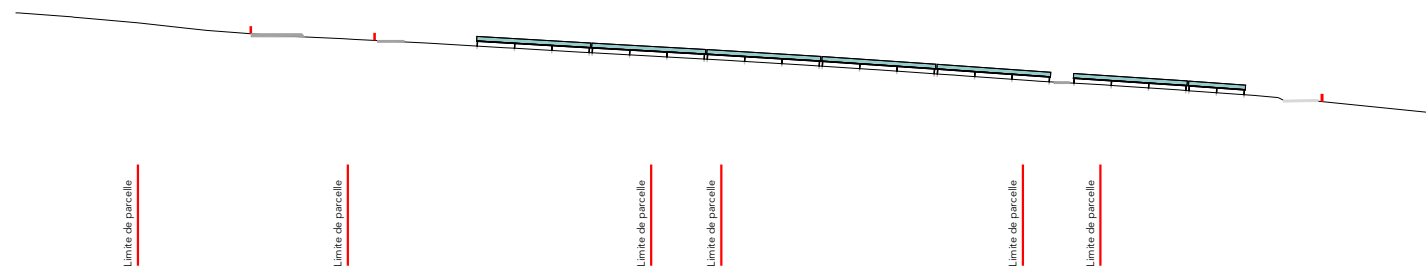
Coupe RR'



Coupe SS'



Coupe TT'



Le Couret // Notice - PC4

Projet de centrale Photovoltaïque au sol

LOCALISATION

Cette notice concerne le projet d'implantation d'un parc solaire sur les communes de Saint Martin le Mault et Lussac-les-Eglises . Le projet s'implante sur plusieurs champs agricoles au Sud-Est de la commune de Lussac-les-Eglises. Il est traversé par la route départementale D912. Le projet est composé de plusieurs terrains non contiguës, dont les nombreuses parcelles cadastrales sont listées dans les cerfa joints.

ETAT INITIAL DU SITE

Le relief sur la zone d'étude est relativement régulier, en légère pente, avec des altitudes variant de 50 m environ sur une longueur de 4km. Le terrain d'implantation est constitué de champs.

LE PROJET

Le projet consiste en l'implantation sur les terrains d'une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques, l'intégralité de la production sera injectée sur le réseau public de transport ou de distribution.

La centrale est constituée de modules photovoltaïques, de postes de livraison, de postes de conversion BT-HTA, de locaux de stockage, de citernes et d'un poste de transformation électrique HTA-HTB.

Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures métalliques de type «fixe» (appelées tables), ancrées dans le sol par des pieux battus ou vissés. Les tables sont disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Est-Ouest et sont suffisamment espacées pour limiter les ombrages portés. La hauteur maximale des tables au-dessus du sol est d'environ 3m. Le positionnement des tables de support des modules photovoltaïques représentées sur le plan masse pourra varier dans une certaine mesure, en fonction des études d'ingénierie, dans les limites définies par les pistes.

Les systèmes ne constitueront pas de «barrage» hydraulique pour l'écoulement des eaux superficielles car les structures sont surélevées et respecteront le principe de continuité des écoulements des eaux de ruissellement. Des espaces de plusieurs millimètres entre chaque panneau permettront à l'eau de pluie de s'écouler au sein d'une même table.

La surface clôturée sera d'environ 144 ha. Plusieurs haies seront plantées ou complétées tels que décrit sur le plan masse.

La transformation du courant issu des panneaux s'effectuera à partir des onduleurs et des transformateurs qui seront installés sur des plateformes au sein de la surface clôturée : de par leur localisation, les plateformes seront très peu visibles depuis l'extérieur du parc. Leur hauteur sera d'environ 3m. La surface au sol de chaque plateforme sera d'environ 25 m².

Des postes de livraison seront également installés en limite des différents parcs du projet. Leur accès se fait via une piste lourde de 4m de large. Ce bâtiment permet l'injection de la production dans le réseau public de distribution de l'électricité. La hauteur de chaque poste de livraison sera d'environ 3m. Sa surface de plancher sera d'environ 25 m². Le poste de transformation électrique HTA-HTB permet quant à lui d'élever la tension et de l'injecter sur le réseau public de transport d'électricité. Des conteneurs de stockage de 40 pieds seront également installés sur la zone d'étude. Les dimensions standard de ces containers sont de 12m x 2,5m x H. 2,6m, ils représentent donc une surface de plancher d'environ 30 m².

La hauteur de chaque poste (PDL et poste de conversion) sera surélevée d'environ 50cm (talus de terre).

LES RESEAUX

Le projet sera raccordé au réseau public de distribution d'électricité à partir des postes de livraison et/ou du réseau public de transport d'électricité à partir du poste de transformation électrique HTA-HTB.. Il sera également raccordé au réseau de télécommunication filaire.

Le projet de centrale en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales, d'eaux usées et aucun apport d'eau potable.

Le raccordement du projet de centrale solaire se fera par une ou plusieurs liaisons souterraines HTA ou HTB à l'un des deux postes sources "Haut Limousin" ou "Ouest Limousin" dont la création est prévue dans la révision du S3REN de Nouvelle-Aquitaine. Ce raccordement nécessite la construction d'un poste de transformation électrique permettant d'élever la tension en sortie de centrale au niveau HTB. Ce poste de transformation est composé d'une enceinte de 74 mètres par 34 mètres comprenant un transformateur HTA-HTB, des éléments de protections et mesures, un portique, un local protections contrôle commande et auxiliaires de 12 mètres sur 12 mètres et des voies de circulation de 5 à 10 mètres de large en matériaux concassés. Cette enceinte est fermée par une clôture de 2.00m de hauteur constituée de maillage métallique de couleur verte supporté par des poteaux métalliques fondés similaire à celle de la centrale.

ACCES SECURITE

L'accès à la zone se fera par des portails de 6m de large.

Les pistes qui permettront d'accéder aux postes de conversion seront de type « lourdes », c'est-à-dire renforcées pour résister au poids des camions de transport et des grues. Elles feront environ 4m de large, et seront renforcées avec 20 à 50cm de grave concassée (selon la qualité du sol). Elles sont pourvues d'espaces de retournement en bout de pistes.

Les pistes périphériques intérieures légères ont une largeur d'environ 4 m. Elles ne nécessiteront pas d'apport de matériaux extérieur et seront uniquement utilisées par des véhicules légers.

Le reste des terrains seront enherbés, et seront pâturés ou à défaut fauchés mécaniquement régulièrement de façon à maintenir un état compatible avec les installations photovoltaïques. Il ne sera effectué aucun brûlage sur place.

Les terrains seront entièrement fermés par une clôture rigide ou semi-rigide constituée de poteaux métalliques de couleur verte et d'un grillage métal déployé de la même teinte, d'une hauteur de 2m environ. Des ouvertures sont prévues à intervalle régulier pour permettre le passage de la petite faune.

L'accès au poste de transformation HTB depuis la voie publique se fera directement par la voie départementale D88A1 par un portail de 6m de largeur.

MATERIAUX

Modules : panneaux sombres bleutés. Structure métallique teinte galvanisé

Clôtures : métallique vert

Poste de livraison : module préfabriqué en béton de couleur verte.

Local de stockage : conteneur maritime de couleur verte.

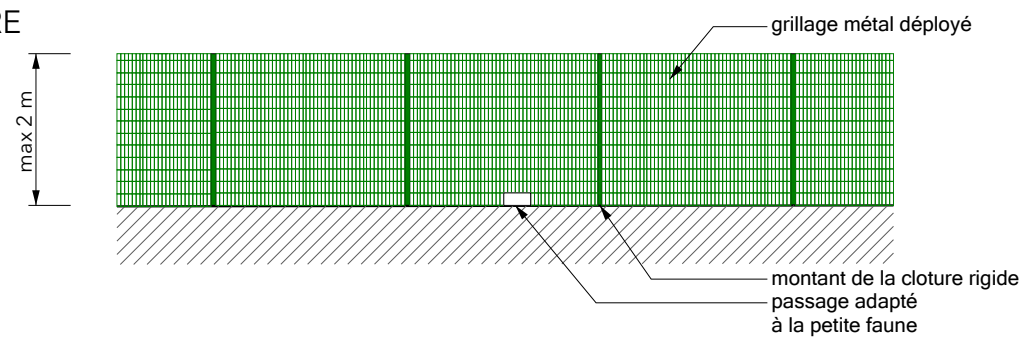
Plateformes onduleurs-transformateurs : module préfabriqué en béton de couleur verte.

Terrain : maintien d'une strate herbacée

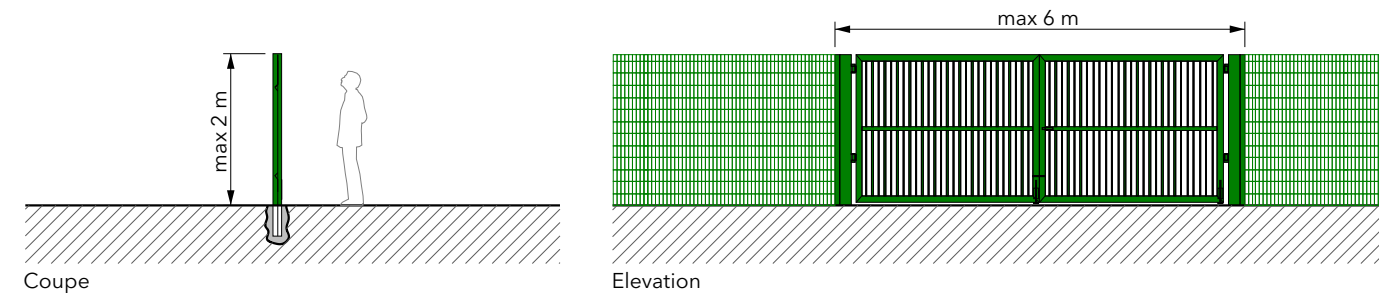
Chemins et plates-formes : matériaux vernaculaires de roche concassée.

Poste HTB : module préfabriqué en béton de couleur vert. Eléments techniques métalliques et en verre.

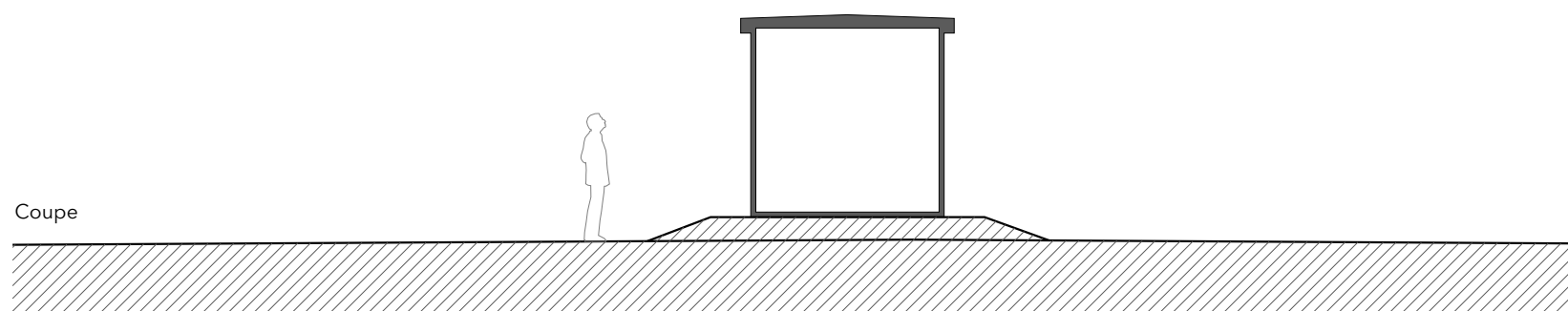
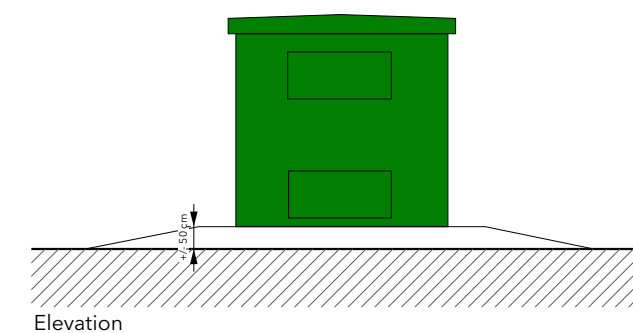
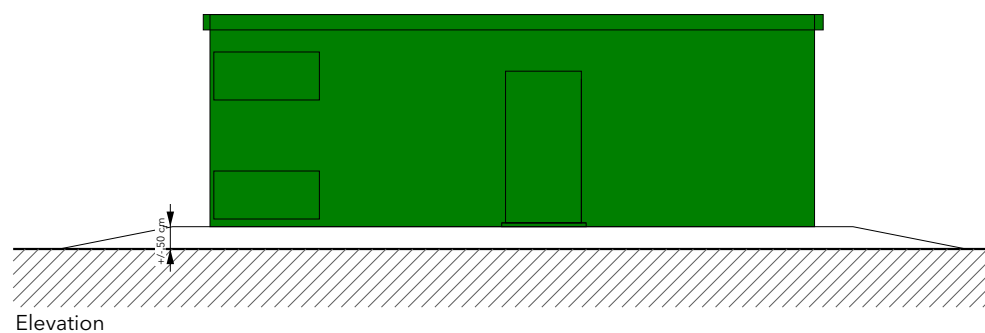
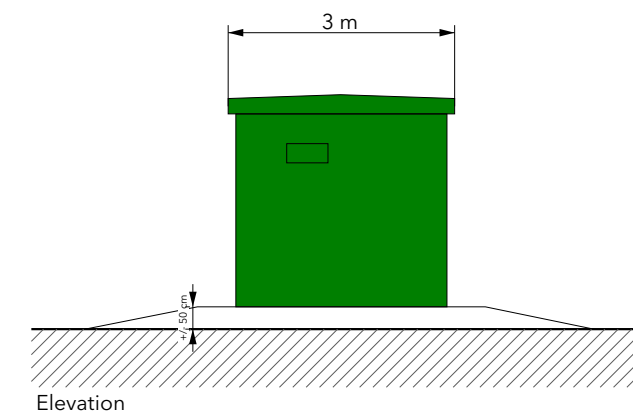
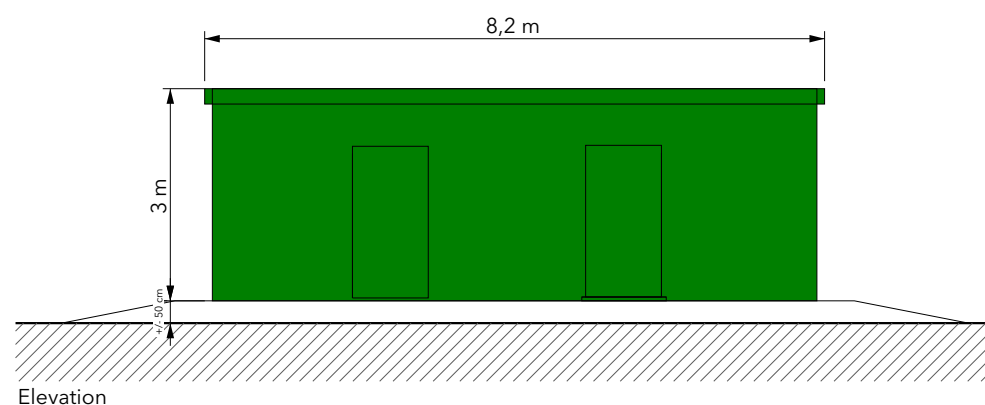
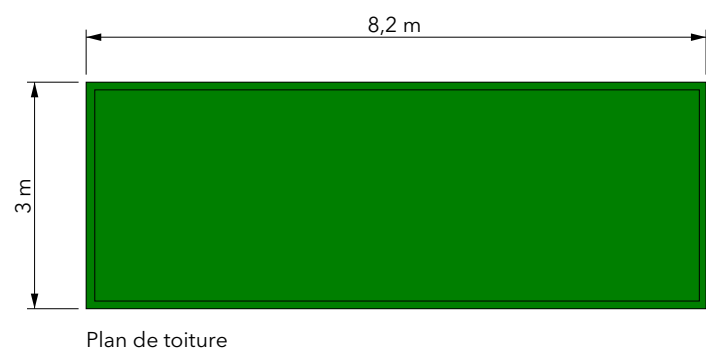
CLOTURE



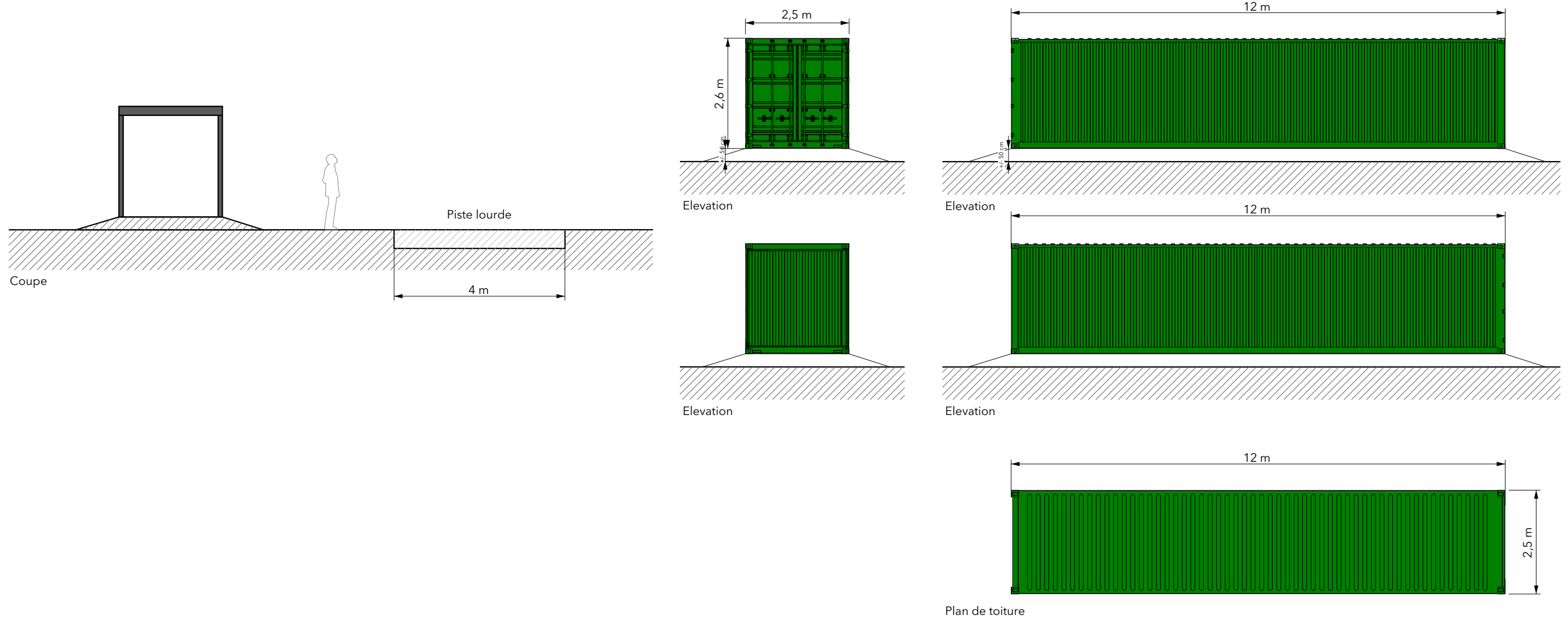
PORTAIL



POSTE DE LIVRAISON



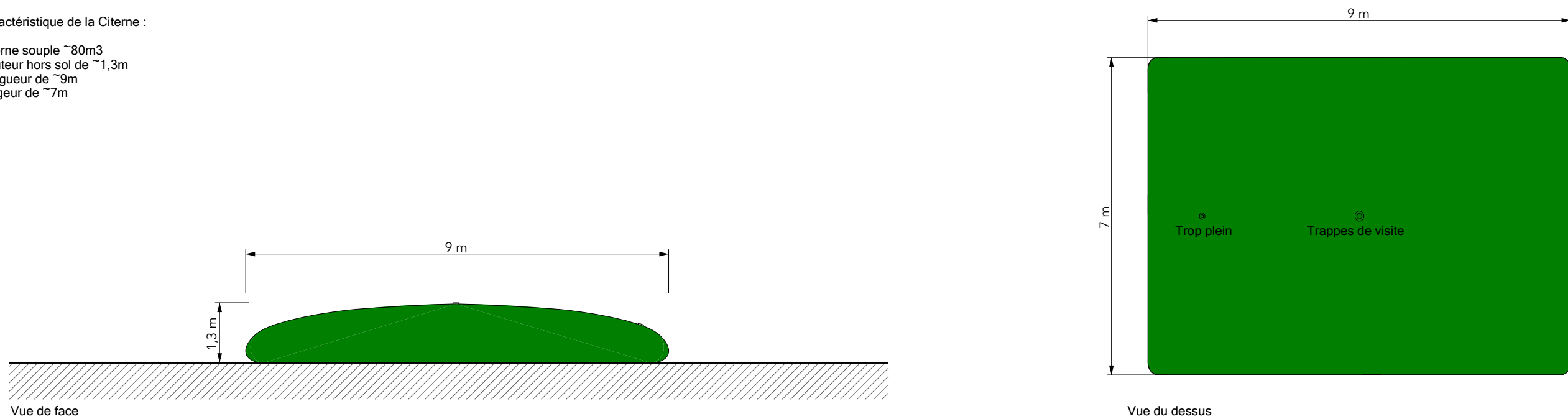
STOCKAGE



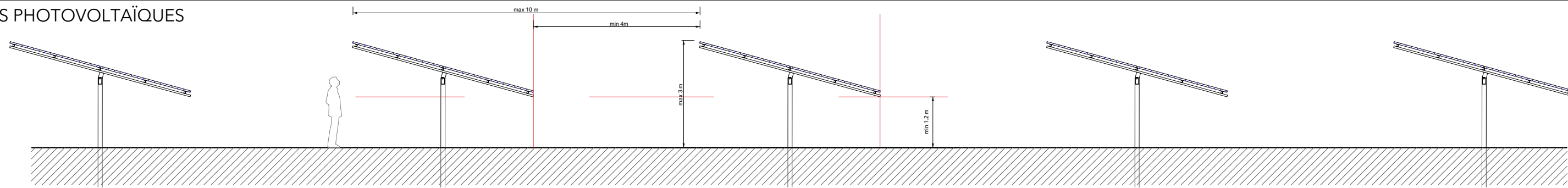
CITERNE

Caractéristique de la Citerne :

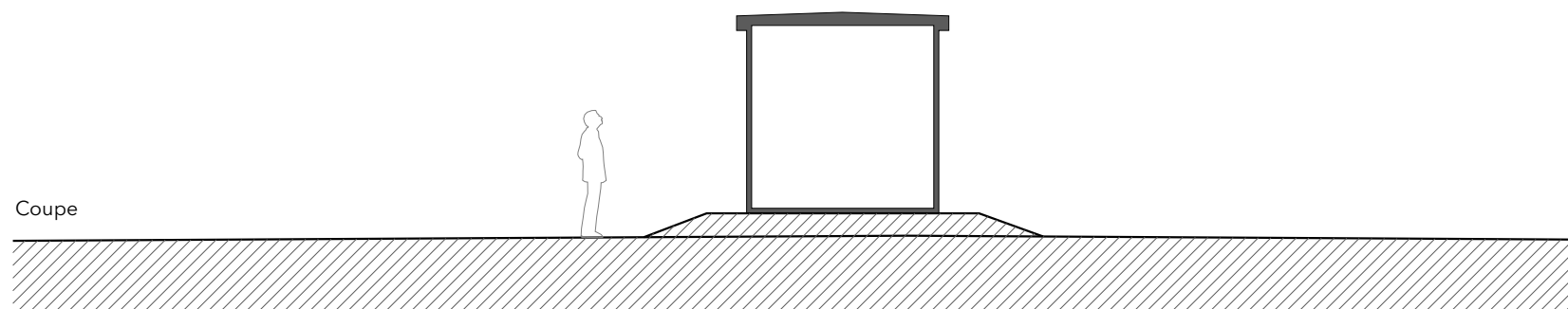
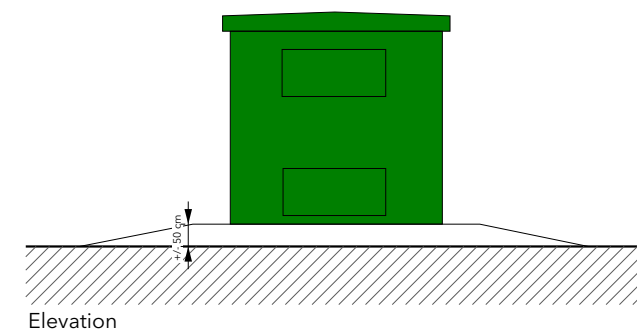
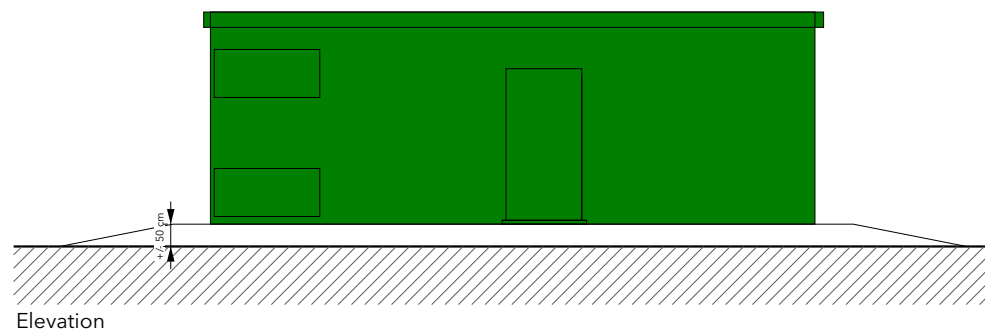
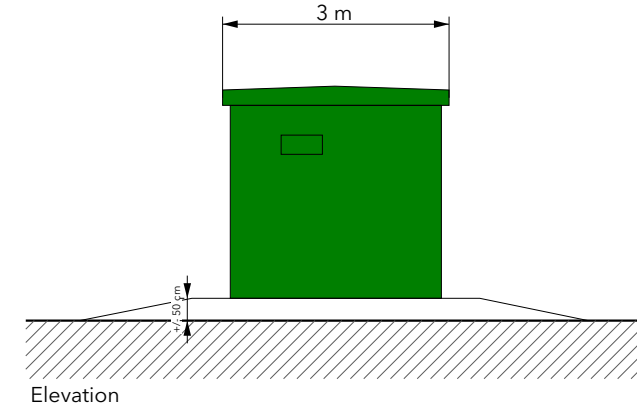
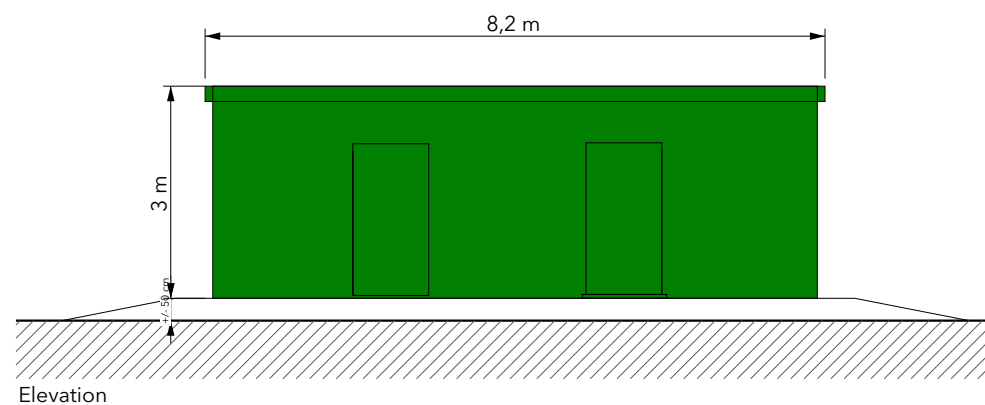
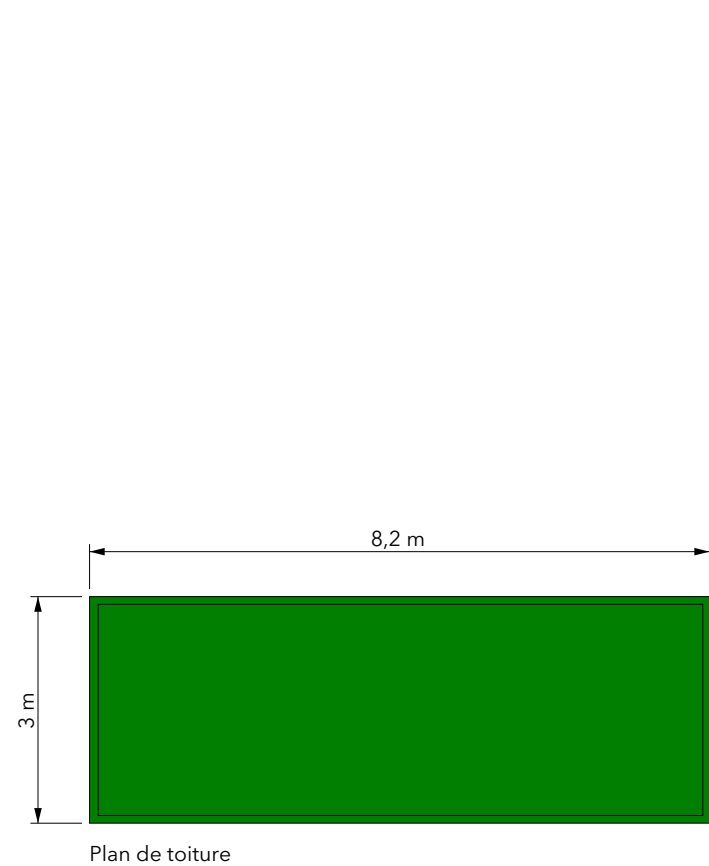
Citerne souple ~80m³
 Hauteur hors sol de ~1,3m
 Longueur de ~9m
 Largeur de ~7m

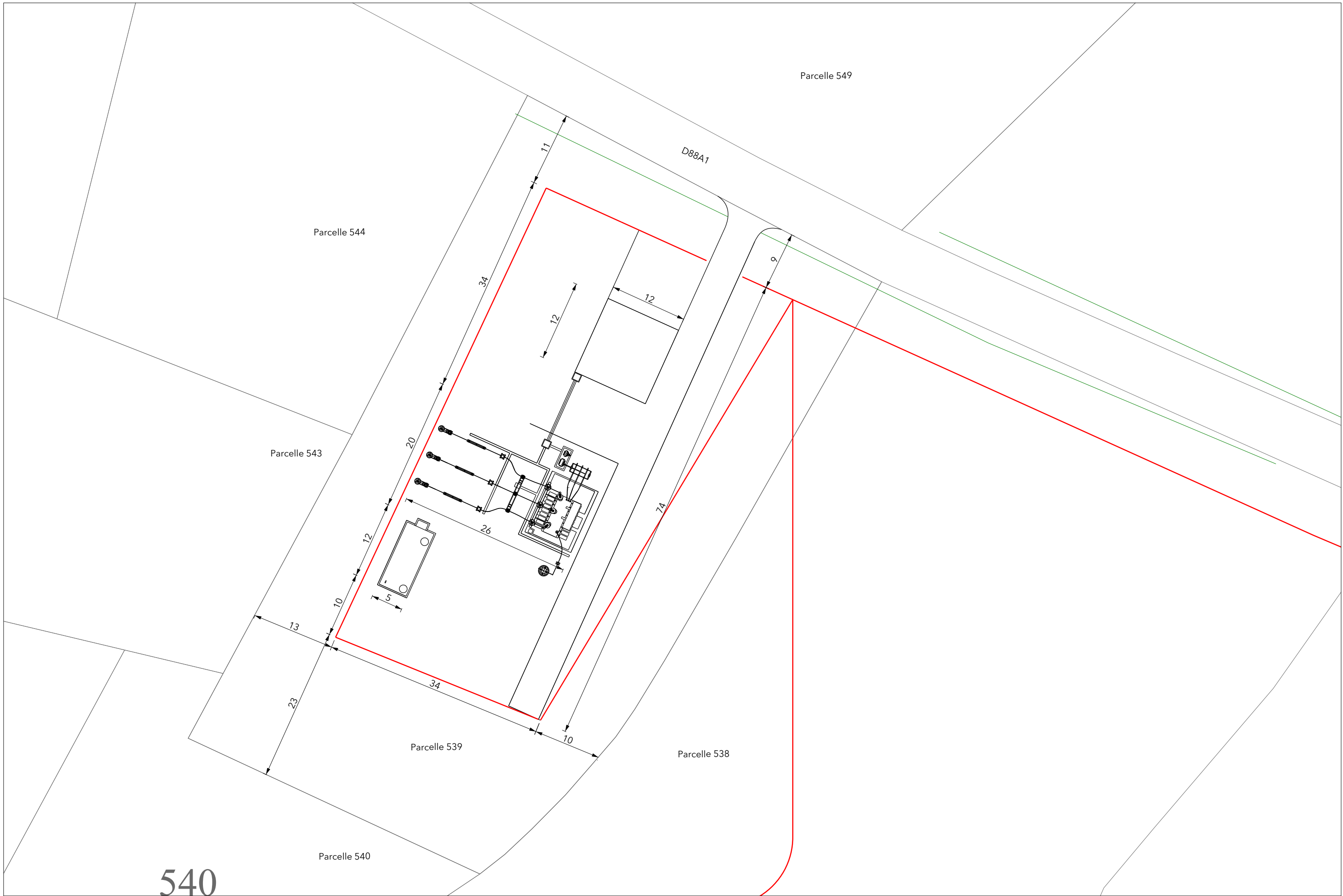


TABLES PHOTOVOLTAÏQUES

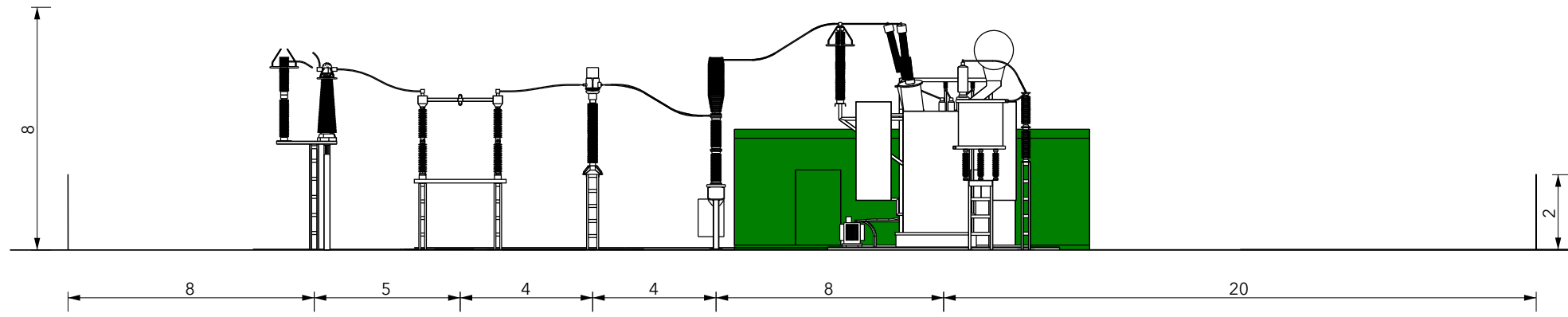


POSTE DE CONVERSION

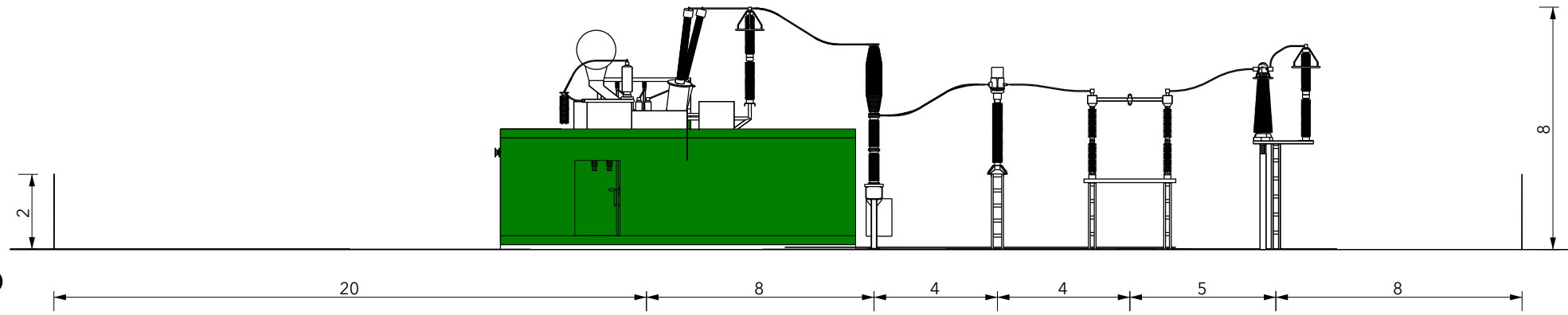




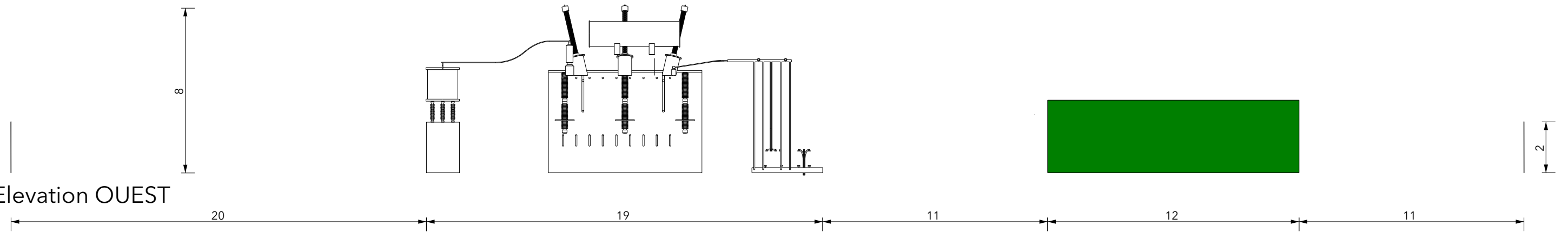
Elevation SUD



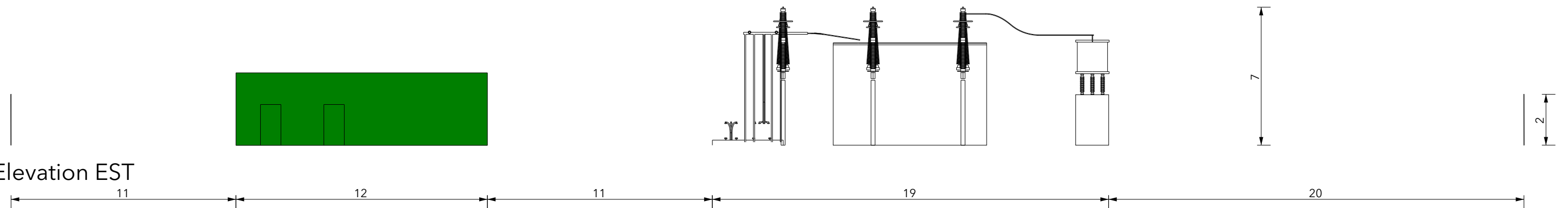
Elevation NORD



Elevation OUEST



Elevation EST



PC6 : insertions paysagères

METHODOLOGIE POUR LES PRISES DE VUE

Prises de vues effectuées le 13 février 2021 par temps dégagé

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

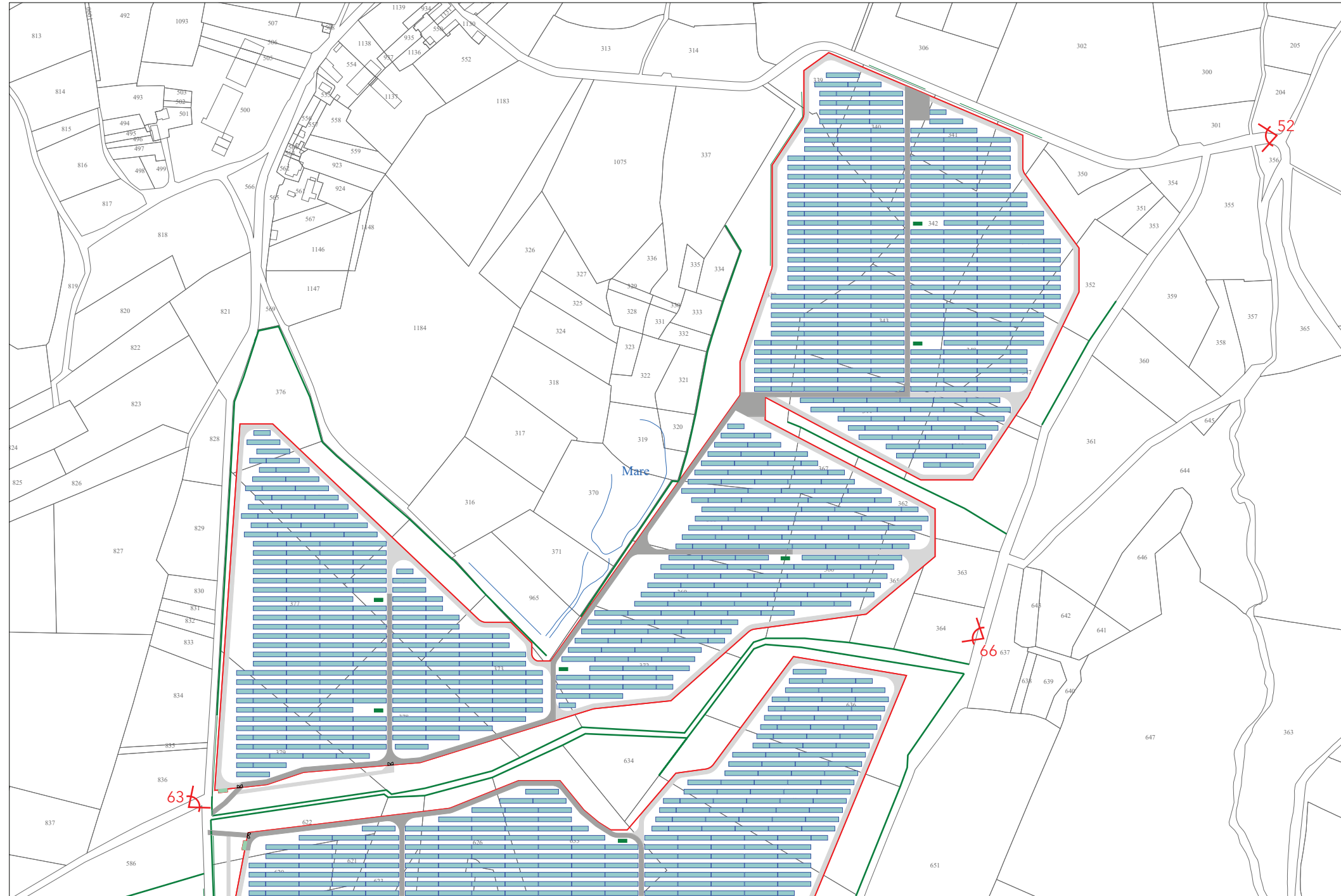
Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm - 200 cm

PLAN DE ZONAGE



ZONE 1





Point de vue proche 63



Point de vue proche 63 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°63

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 20 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 66



Point de vue proche 66 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°66

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 110 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue lointain 52

DETAILS DU CLICHÉ N°52

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

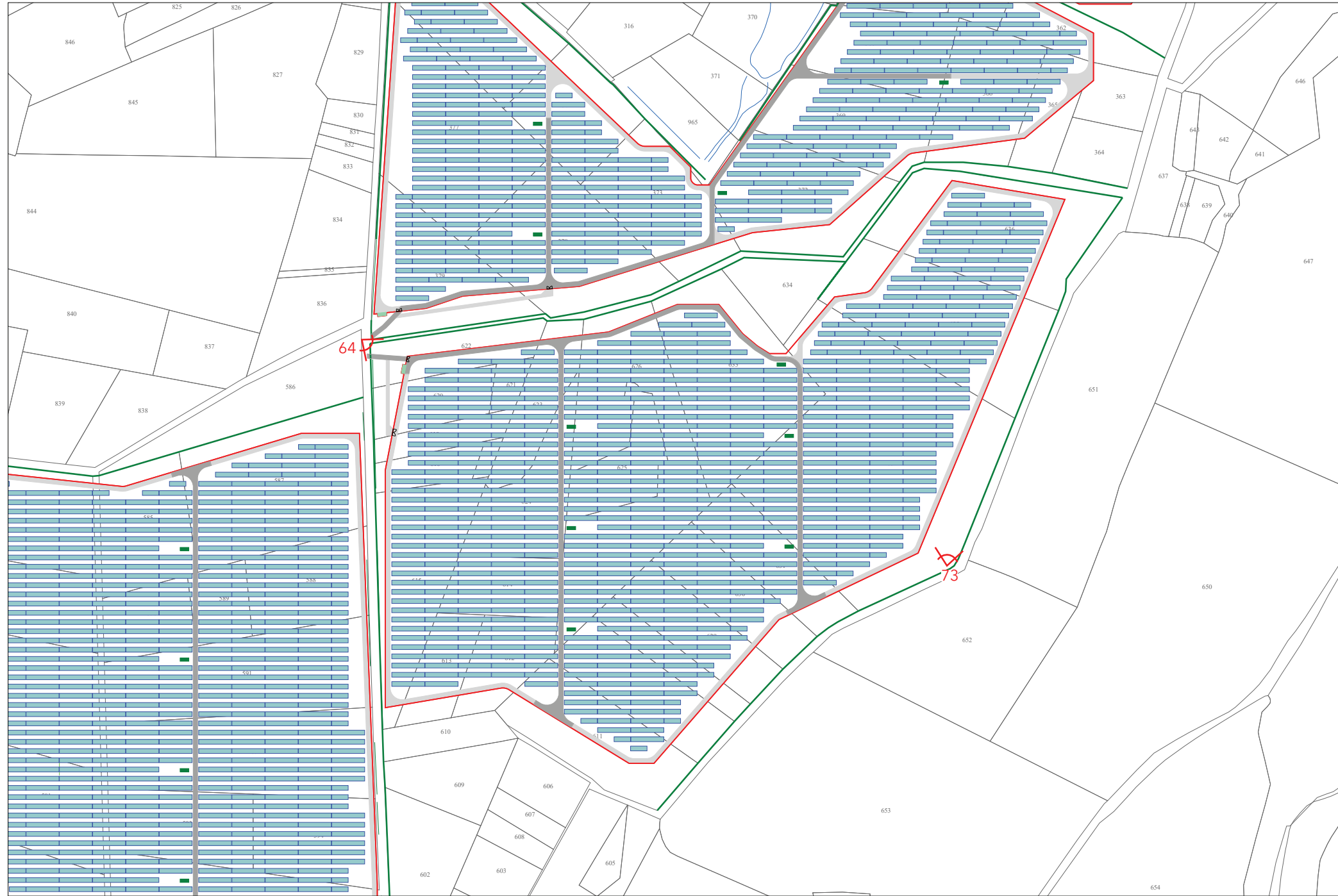
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

ZONE 2





Point de vue proche 73



Point de vue proche 73: insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°73

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 30 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 64



Point de vue proche 64: insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°64

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

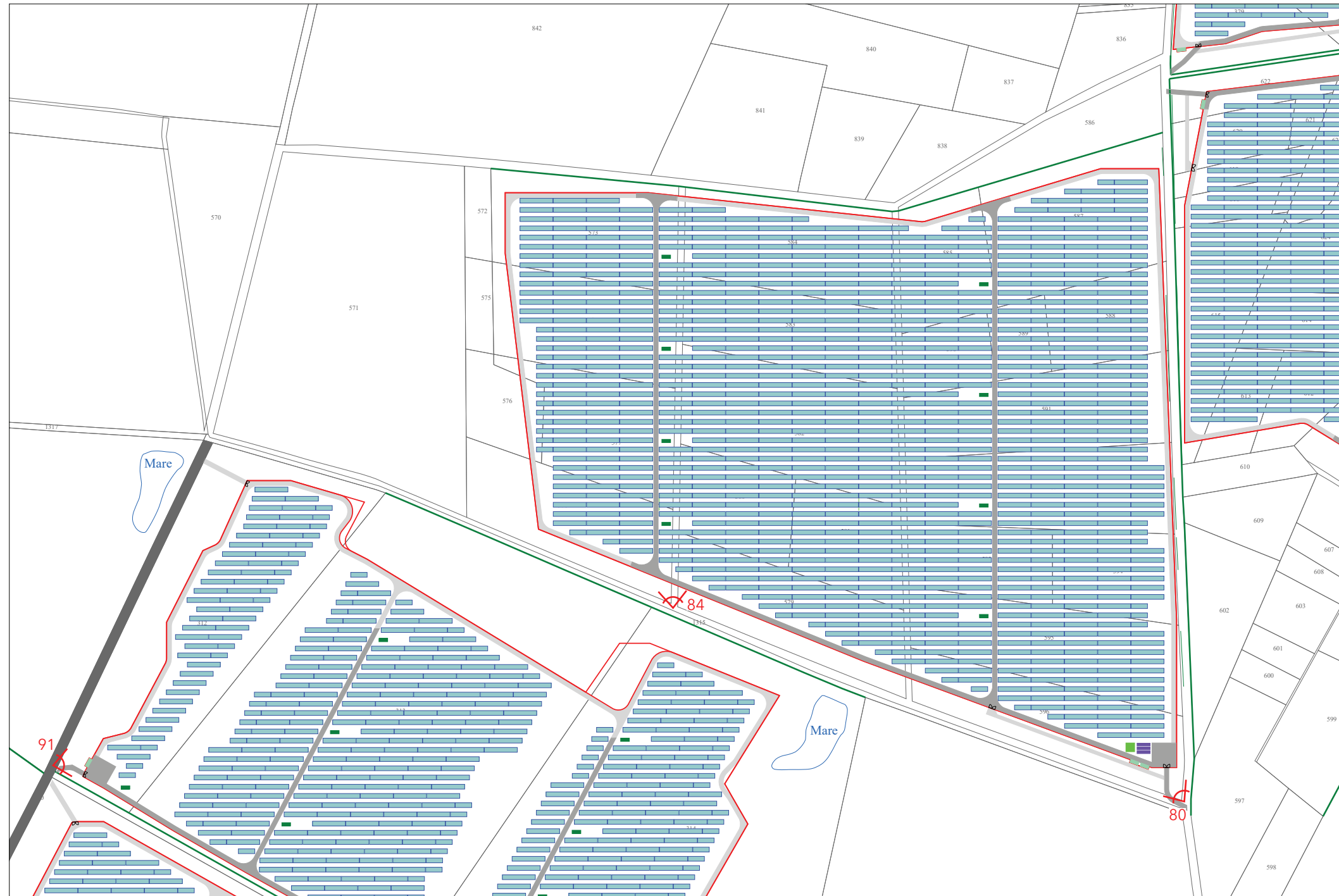
Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 25 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible

ZONE 3





Point de vue proche 80



Point de vue proche 80 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°80

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 60 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 84



Point de vue proche 84 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°84

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 60 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue lointain 91

DETAILS DU CLICHÉ N°91

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

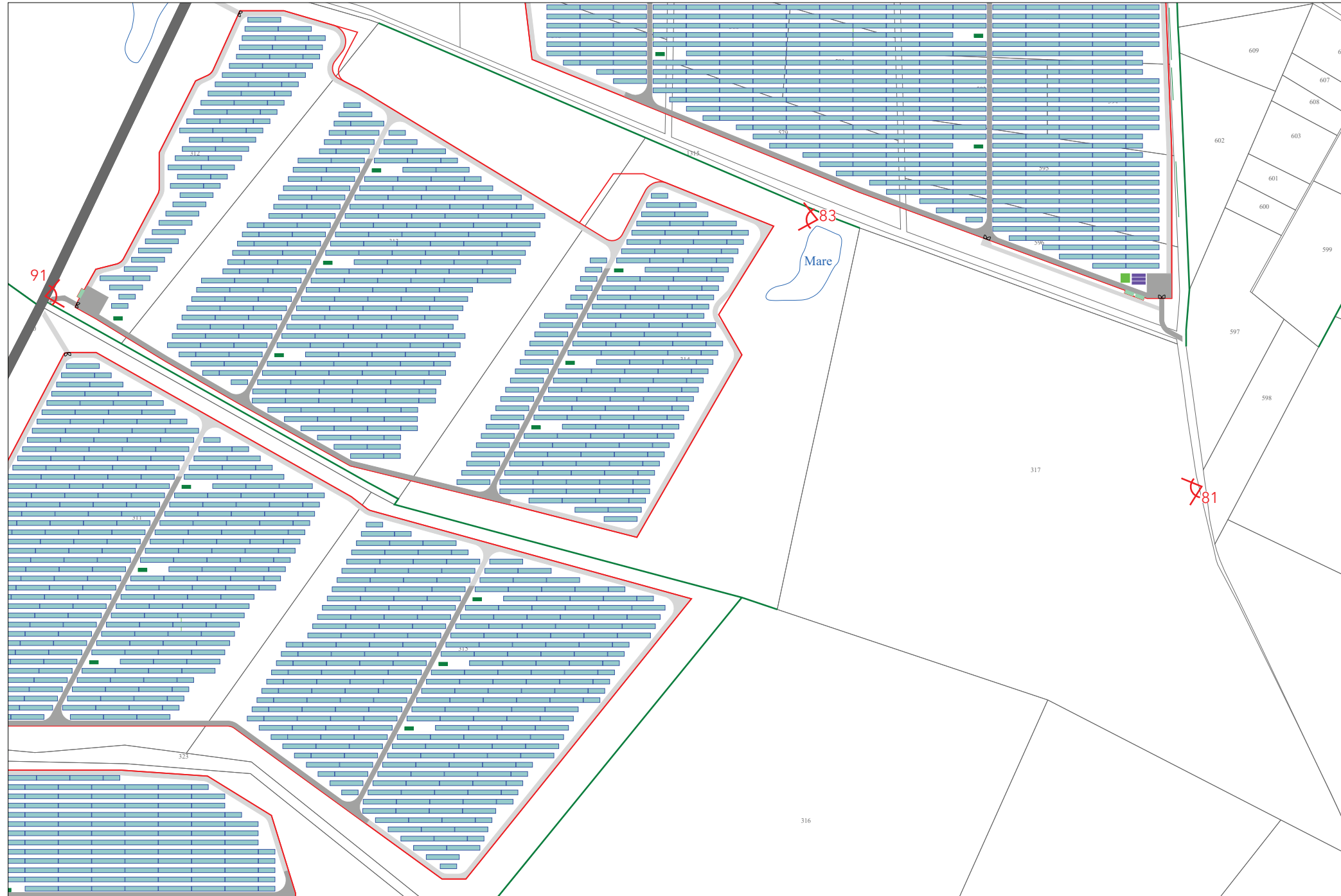
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 4





Point de vue proche 83



Point de vue proche 83 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°83

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 20 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 91

DETAILS DU CLICHÉ N°91

Prises de vues effectuée le 13/02/2021
Modèle d'appareil photo : NIKON D5
Temps d'exposition : 1/200 secondes
Distance focale : 24 mm
Angle de vision : 84°
Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 50 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 91 : insertion



Point de vue lointain 81

DETAILS DU CLICHÉ N°81

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

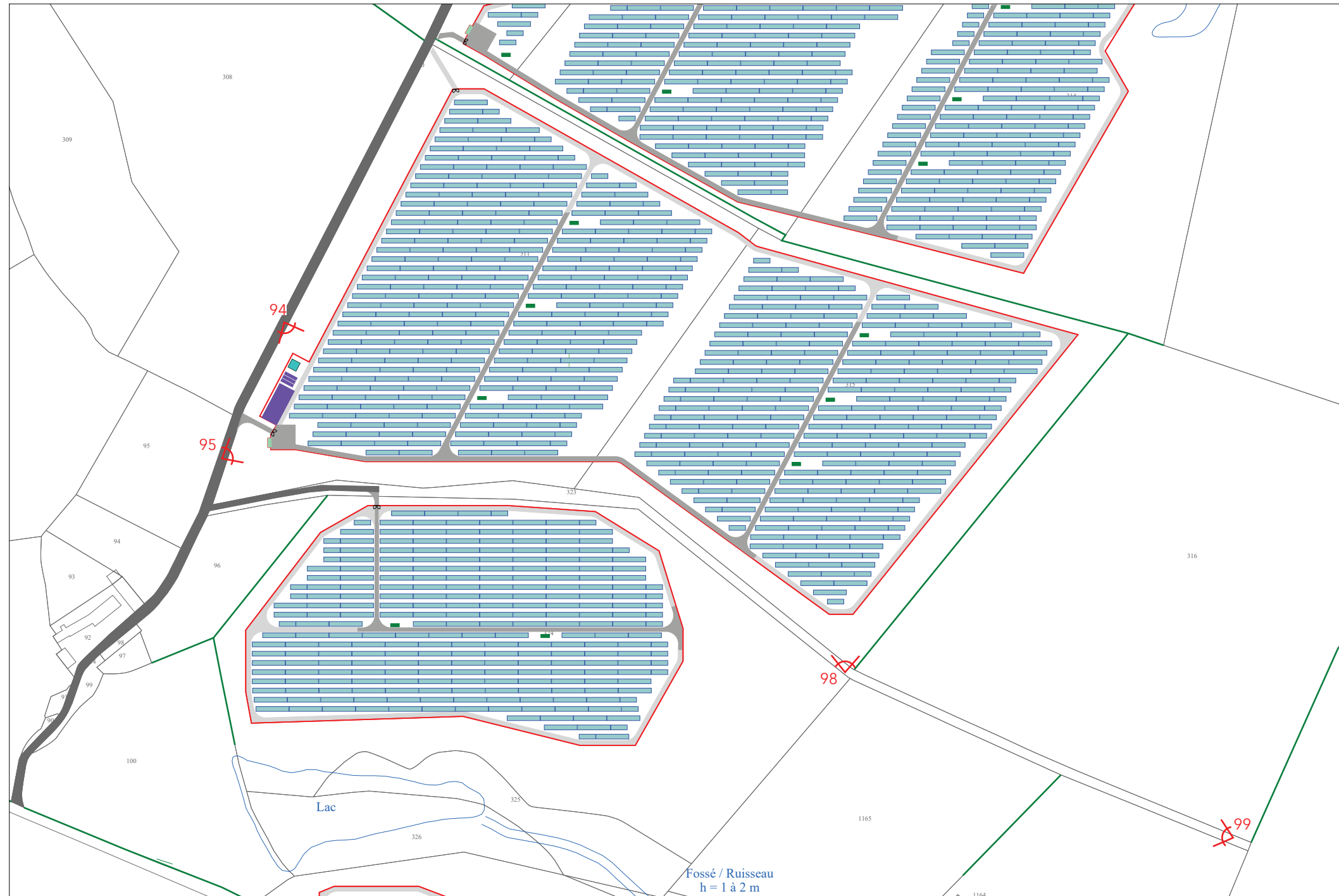
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 5





Point de vue proche 95



Point de vue proche 95: insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°95

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 35 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 94



Point de vue proche 94 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°94

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 20 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 98



Point de vue proche 98 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°98

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 20 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue lointain 99

DETAILS DU CLICHÉ N°99

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

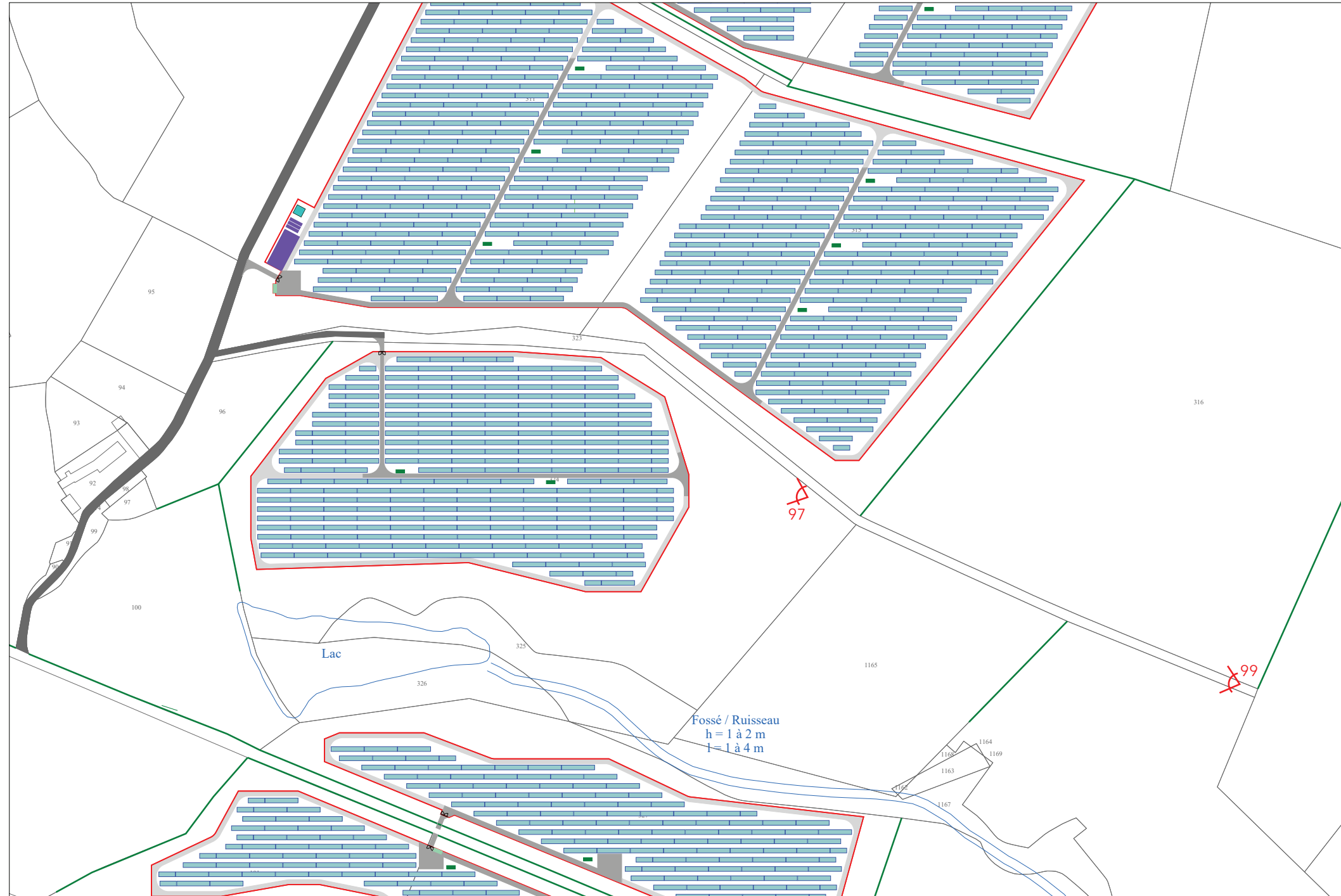
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 6





Point de vue proche 97

DETAILS DU CLICHÉ N°97

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

Distance des panneaux : 15 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 97 : insertion



Point de vue lointain 99

DETAILS DU CLICHÉ N°99

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

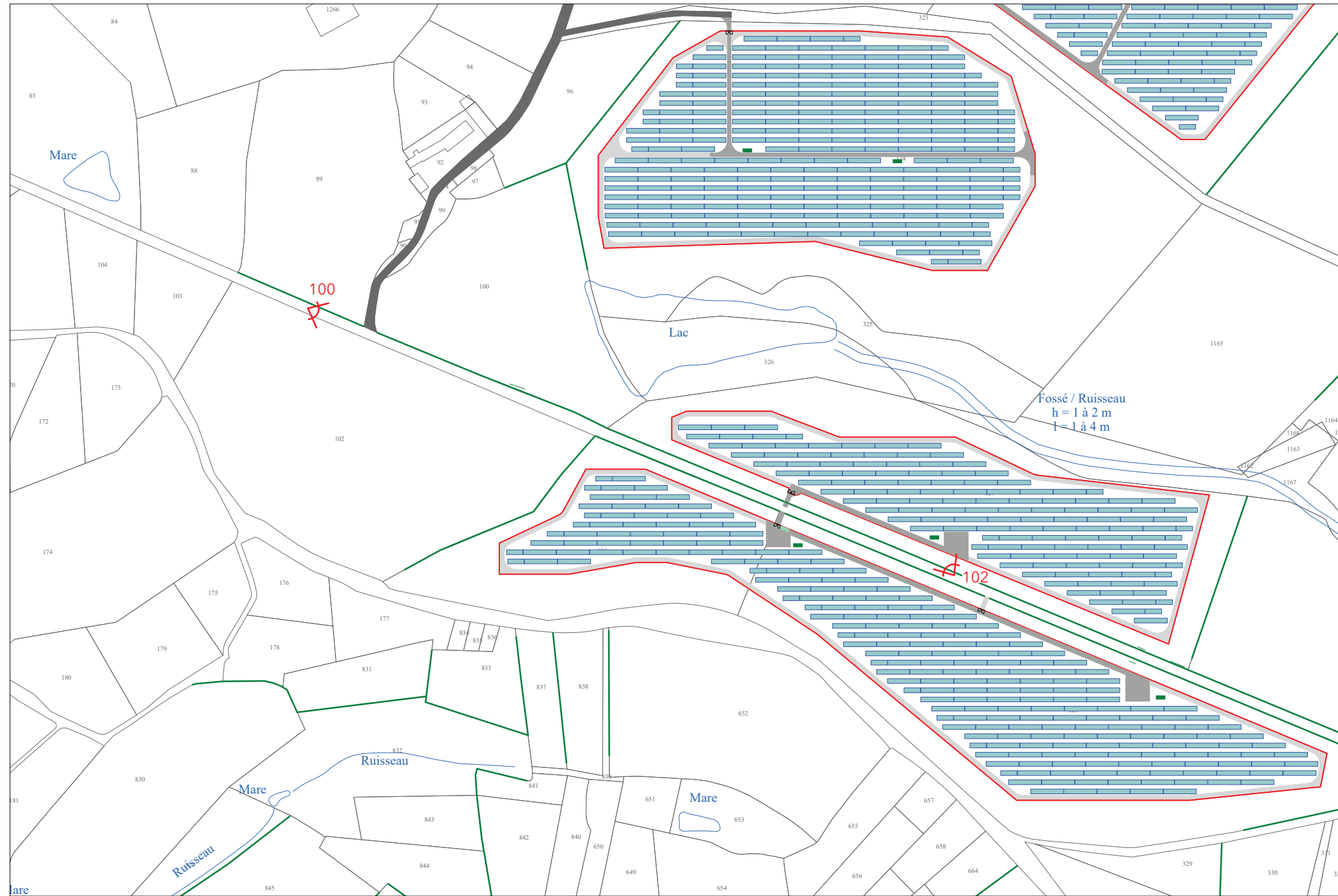
Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible

ZONE 7





Point de vue proche 102

DETAILS DU CLICHÉ N°102

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

Distance des panneaux : 30m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 102 : insertion



Point de vue lointain 100

DETAILS DU CLICHÉ N°100

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

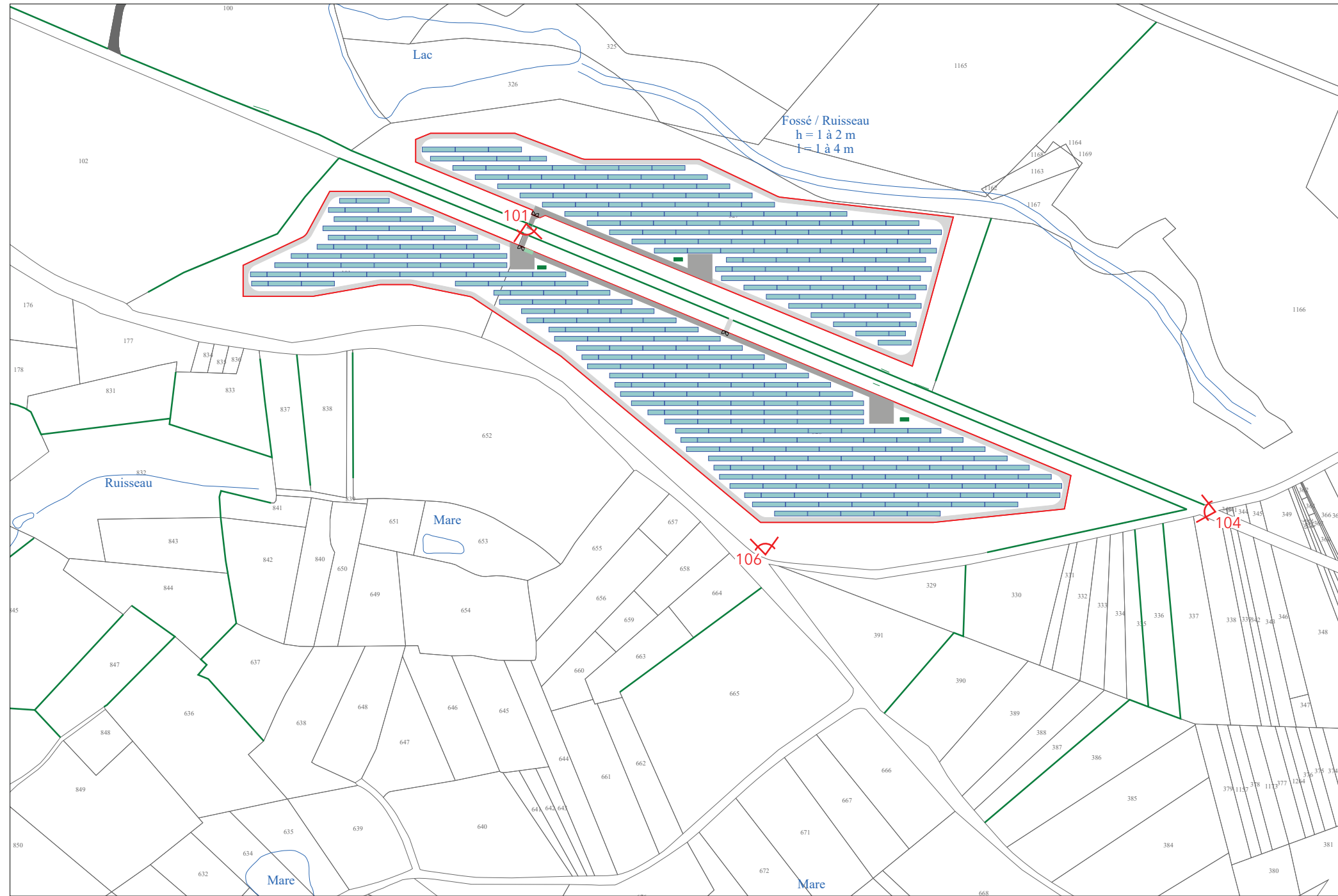
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 8





Point de vue proche 101

DETAILS DU CLICHÉ N°101

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

Distance des panneaux : 30 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 101 : insertion



Point de vue proche 106

DETAILS DU CLICHÉ N°106

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 55 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 106 : insertion



Point de vue lointain 104

DETAILS DU CLICHÉ N°104

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

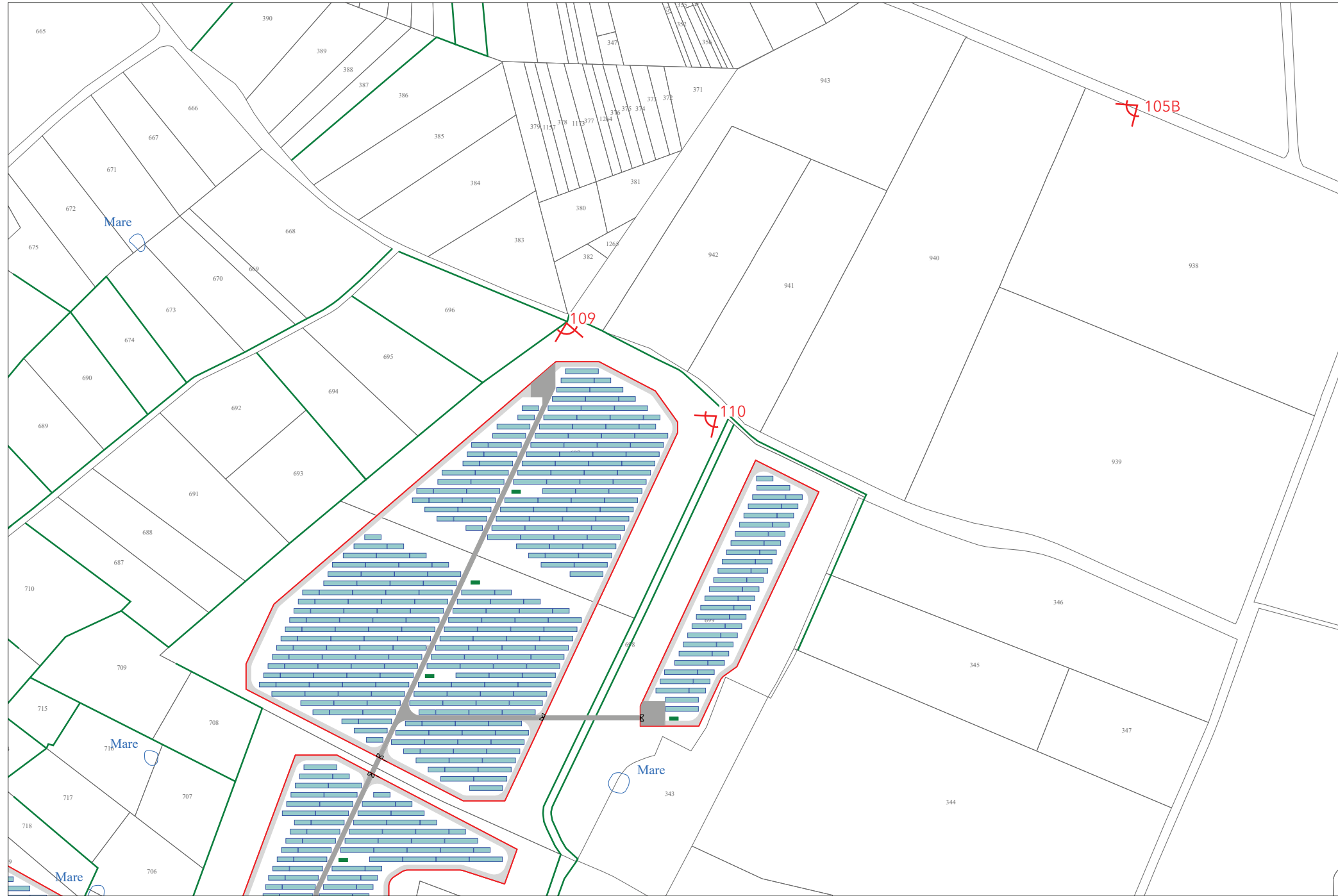
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 9





Point de vue proche 109

DETAILS DU CLICHÉ N°109

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

Distance des panneaux : 45 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 109 : insertion



Point de vue proche 110

DETAILS DU CLICHÉ N°110

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 15 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 110 : insertion



Point de vue lointain 105

DETAILS DU CLICHÉ N°105

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

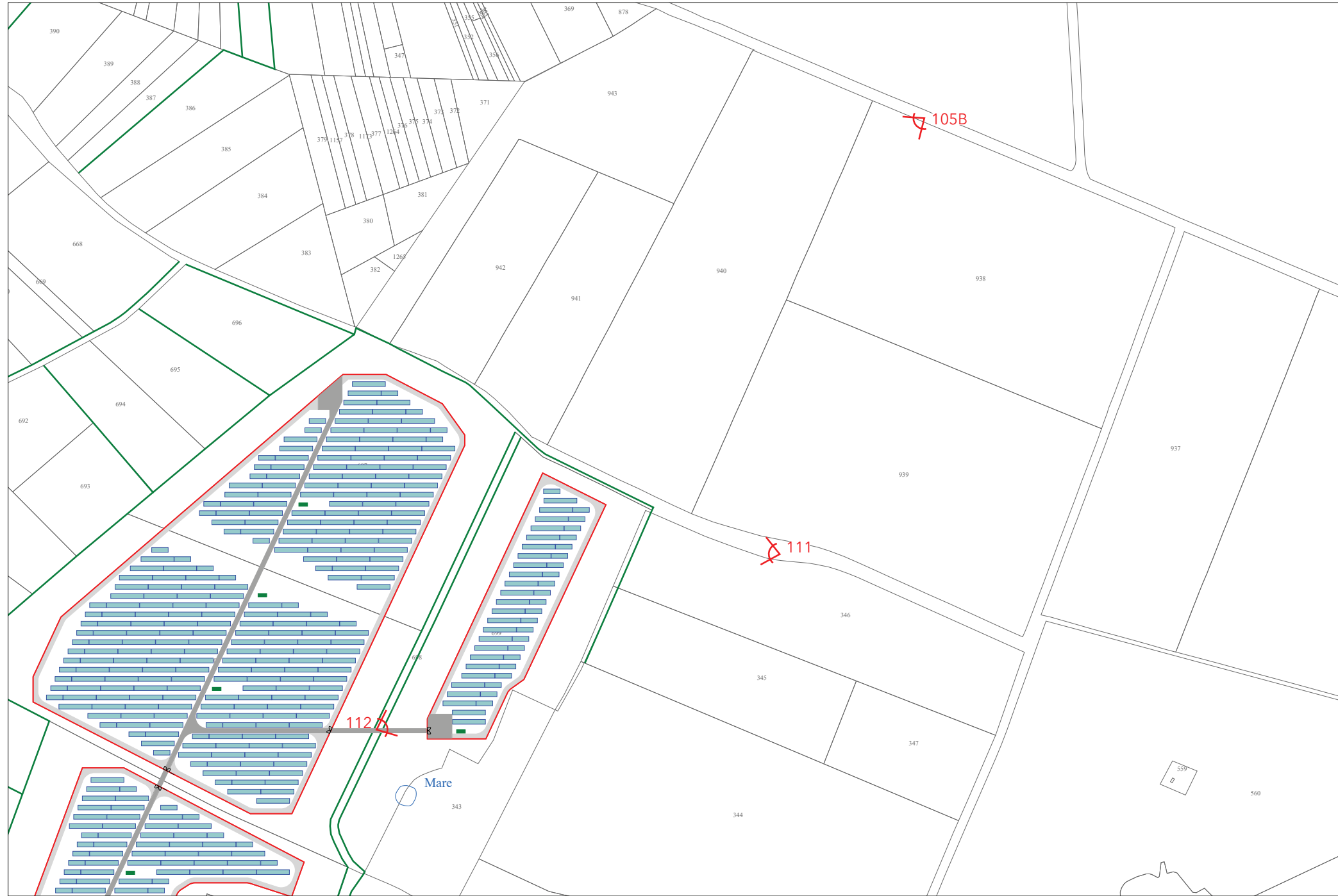
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 10





Point de vue proche 111



Point de vue proche 111 : insertion

DETAILS DU CLICHÉ N°111

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

Distance des panneaux : 85 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 112

DETAILS DU CLICHÉ N°112

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 50 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 112 : insertion



Point de vue lointain 105

DETAILS DU CLICHÉ N°105

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

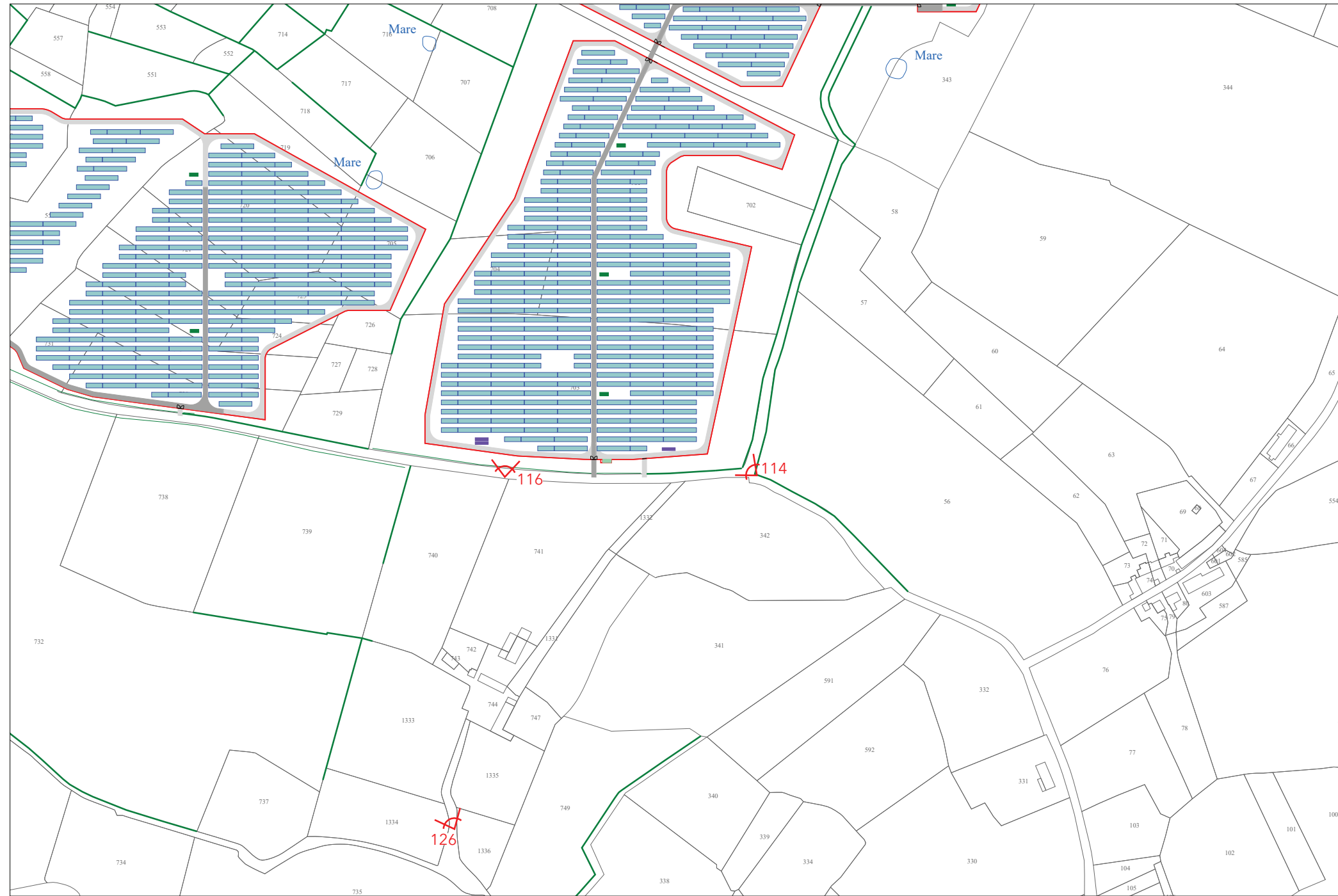
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 11





Point de vue proche 114

DETAILS DU CLICHÉ N°114

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

Distance des panneaux : 60 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 114 : insertion



Point de vue proche 116

DETAILS DU CLICHÉ N°116

Prises de vues effectuée le 13/02/2021
Modèle d'appareil photo : NIKON D5
Temps d'exposition : 1/200 secondes
Distance focale : 24 mm
Angle de vision : 84°
Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 25 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 116 : insertion



Point de vue proche 116 : insertion avec haie paysagère



Point de vue lointain 126

DETAILS DU CLICHÉ N°126

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

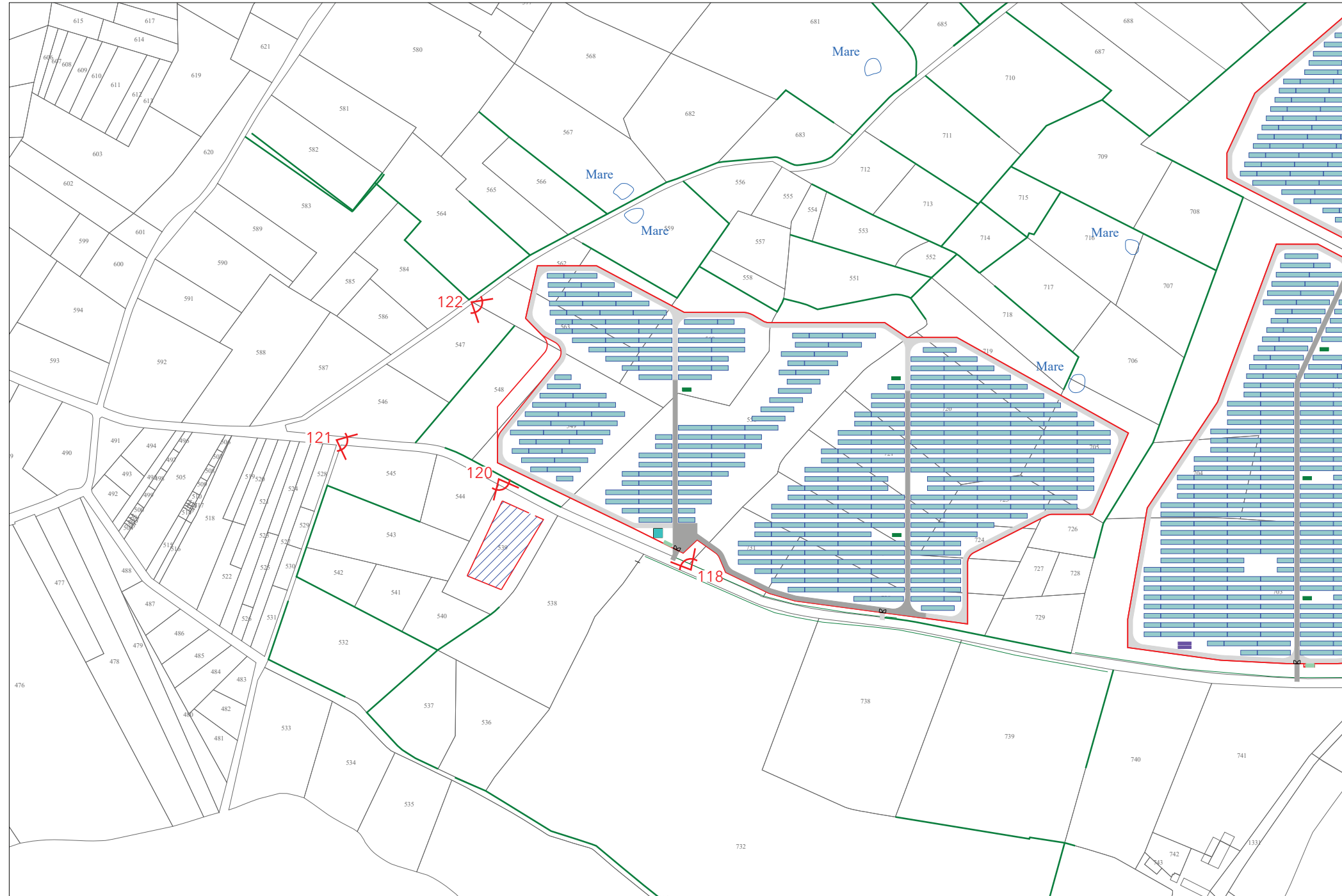
Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

ZONE 12





Point de vue proche 122

DETAILS DU CLICHÉ N°122

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 200 cm

Distance des panneaux : 50 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 122 : insertion



Point de vue proche 118

DETAILS DU CLICHÉ N°118

Prises de vues effectuée le 13/02/2021
Modèle d'appareil photo : NIKON D5
Temps d'exposition : 1/200 secondes
Distance focale : 24 mm
Angle de vision : 84°
Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 30 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



Point de vue proche 118 : insertion



Point de vue proche 118 : insertion avec haie paysagère



Point de vue lointain 126

DETAILS DU CLICHÉ N°126

Prises de vues effectuée le 13/02/2021
Modèle d'appareil photo : NIKON D5
Temps d'exposition : 1/200 secondes
Distance focale : 24 mm
Angle de vision : 84°
Hauteur des prises de vue : 180 cm



Point de vue lointain 121

DETAILS DU CLICHÉ N°121

Prises de vues effectuée le 13/02/2021
Modèle d'appareil photo : NIKON D5
Temps d'exposition : 1/200 secondes
Distance focale : 24 mm
Angle de vision : 84°
Hauteur des prises de vue : 180 cm



Point de vue proche 120

DETAILS DU CLICHÉ N°120

Prises de vues effectuée le 13/02/2021

Modèle d'appareil photo : NIKON D5

Temps d'exposition : 1/200 secondes

Distance focale : 24 mm

Angle de vision : 84°

Hauteur des prises de vue : 180 cm

Distance des panneaux : 40 m

Pas de haie paysagère créée ou renforcée visible



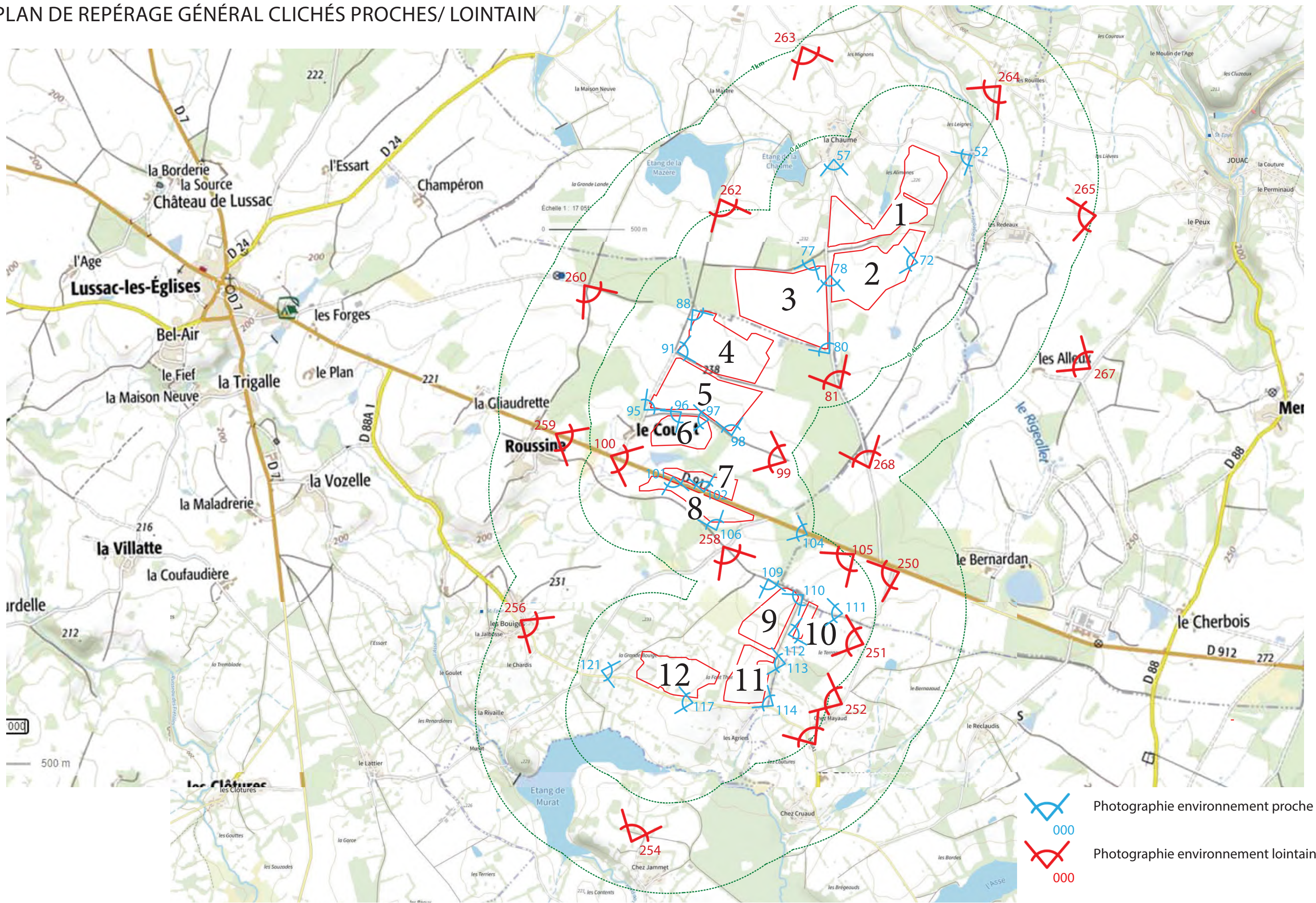
Point de vue proche 120 : insertion



PC 7-8 : photographies environnement proche et lointain

PLAN DE ZONAGE

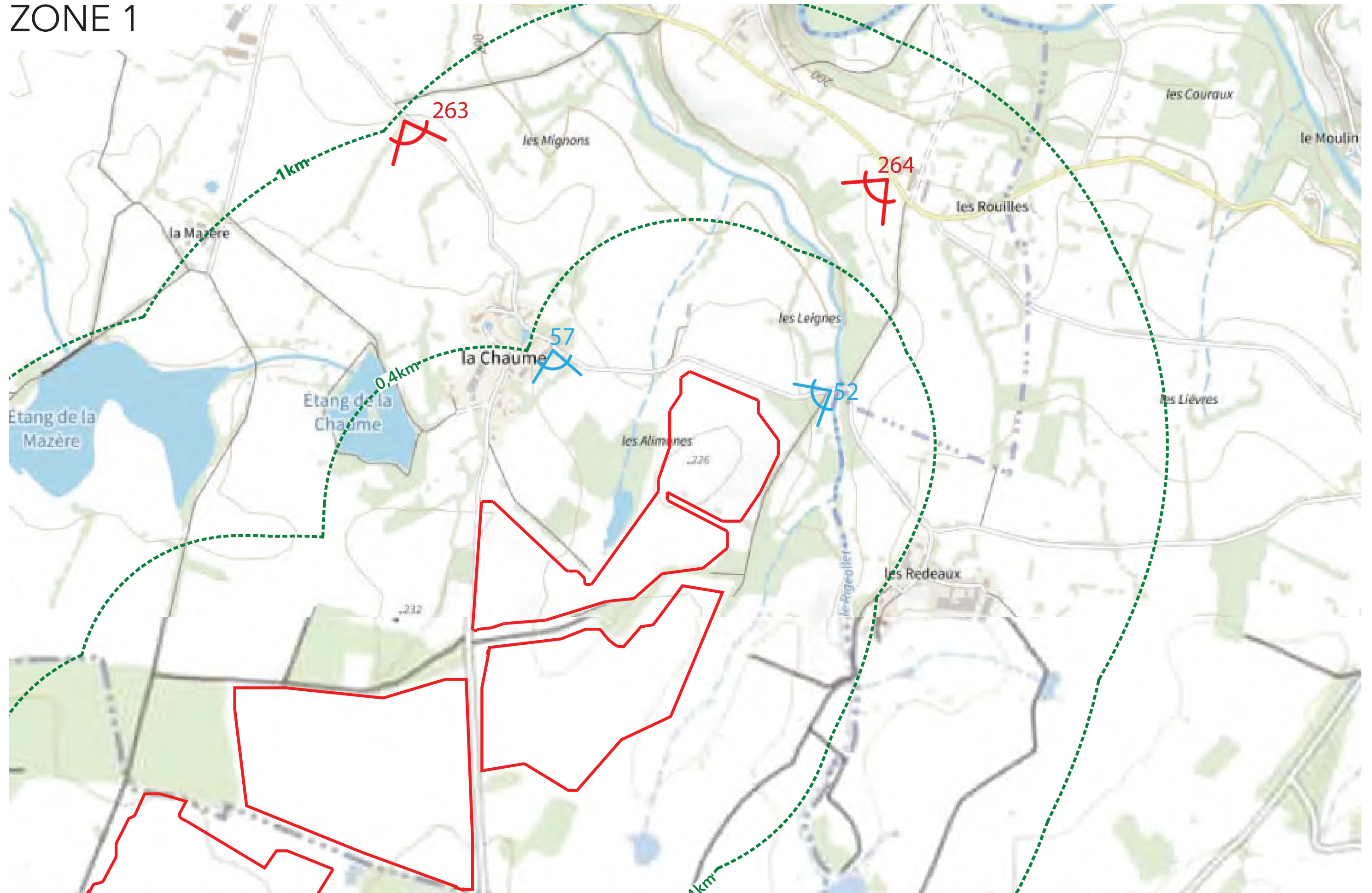


PLAN DE REPÉRAGE GÉNÉRAL CLICHÉS PROCHES/ LOINTAIN



 Photographie environnement proche
 Photographie environnement lointain

ZONE 1





Photographie environnement proche - 57



Photographie environnement proche - 52

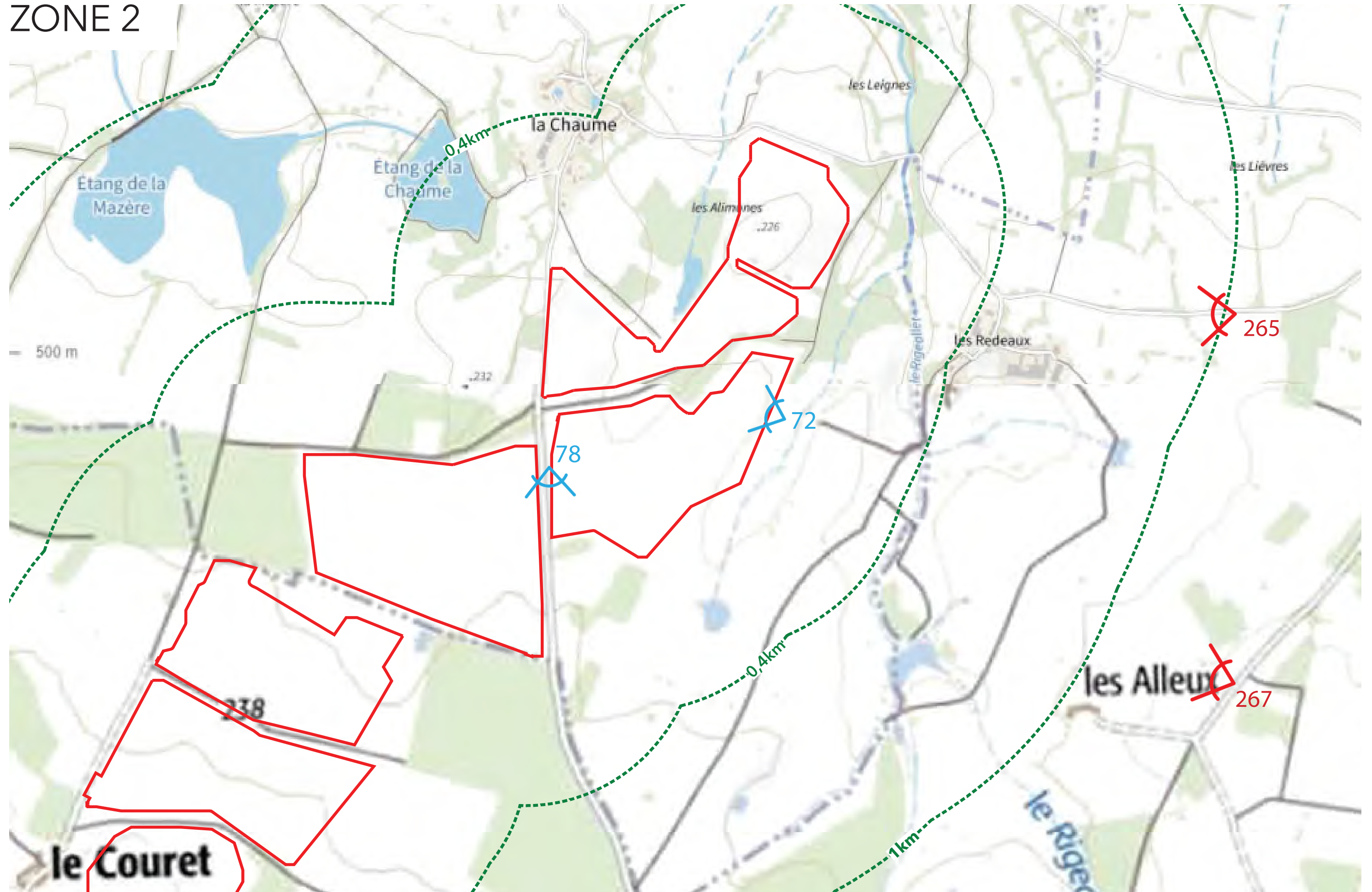


Photographie environnement lointain - 263



Photographie environnement lointain - 264

ZONE 2





Photographie environnement proche - 78



Photographie environnement proche - 72

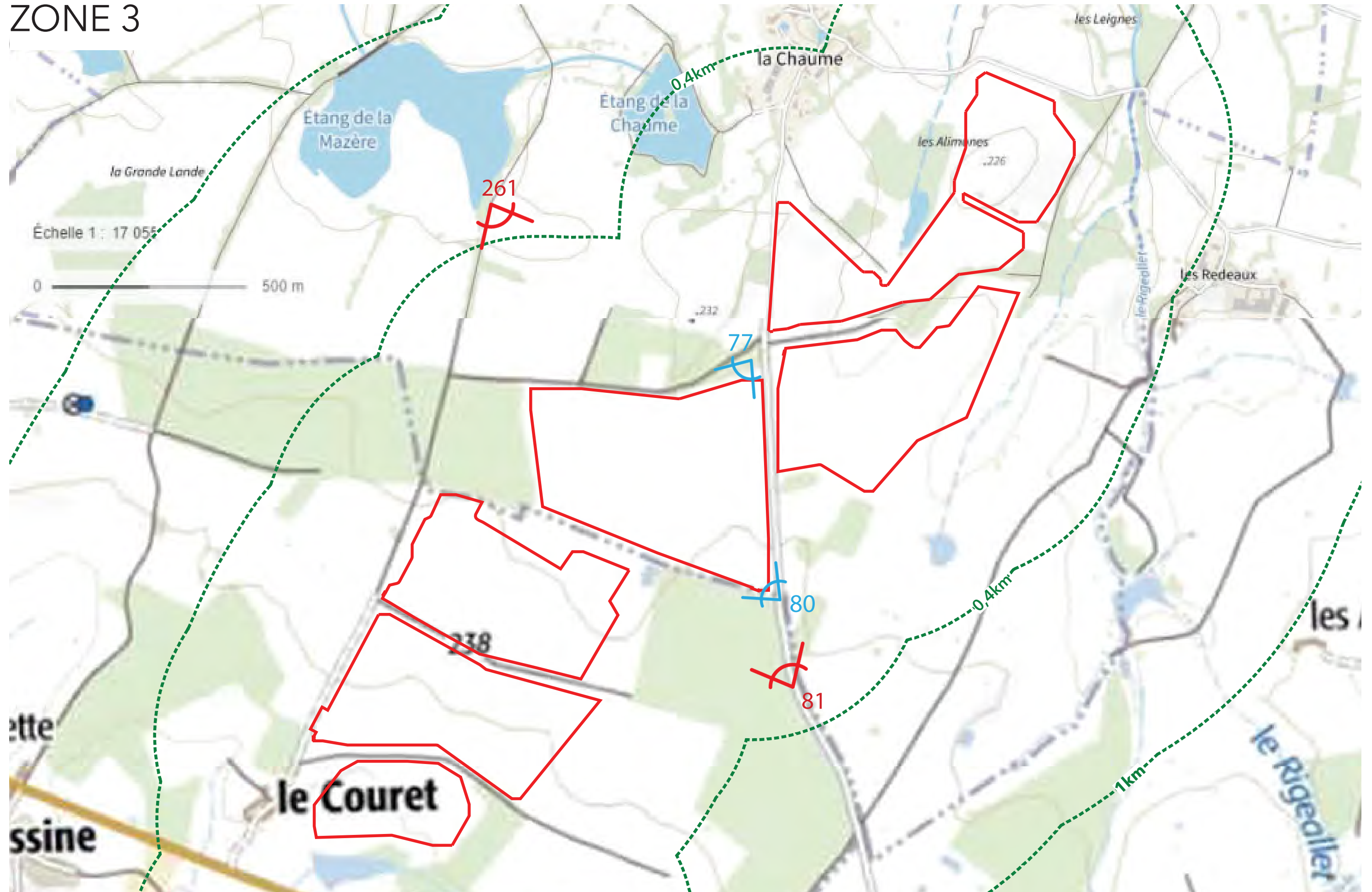


Photographie environnement lointain - 265



Photographie environnement lointain - 267

ZONE 3





Photographie environnement proche - 80



Photographie environnement proche - 77

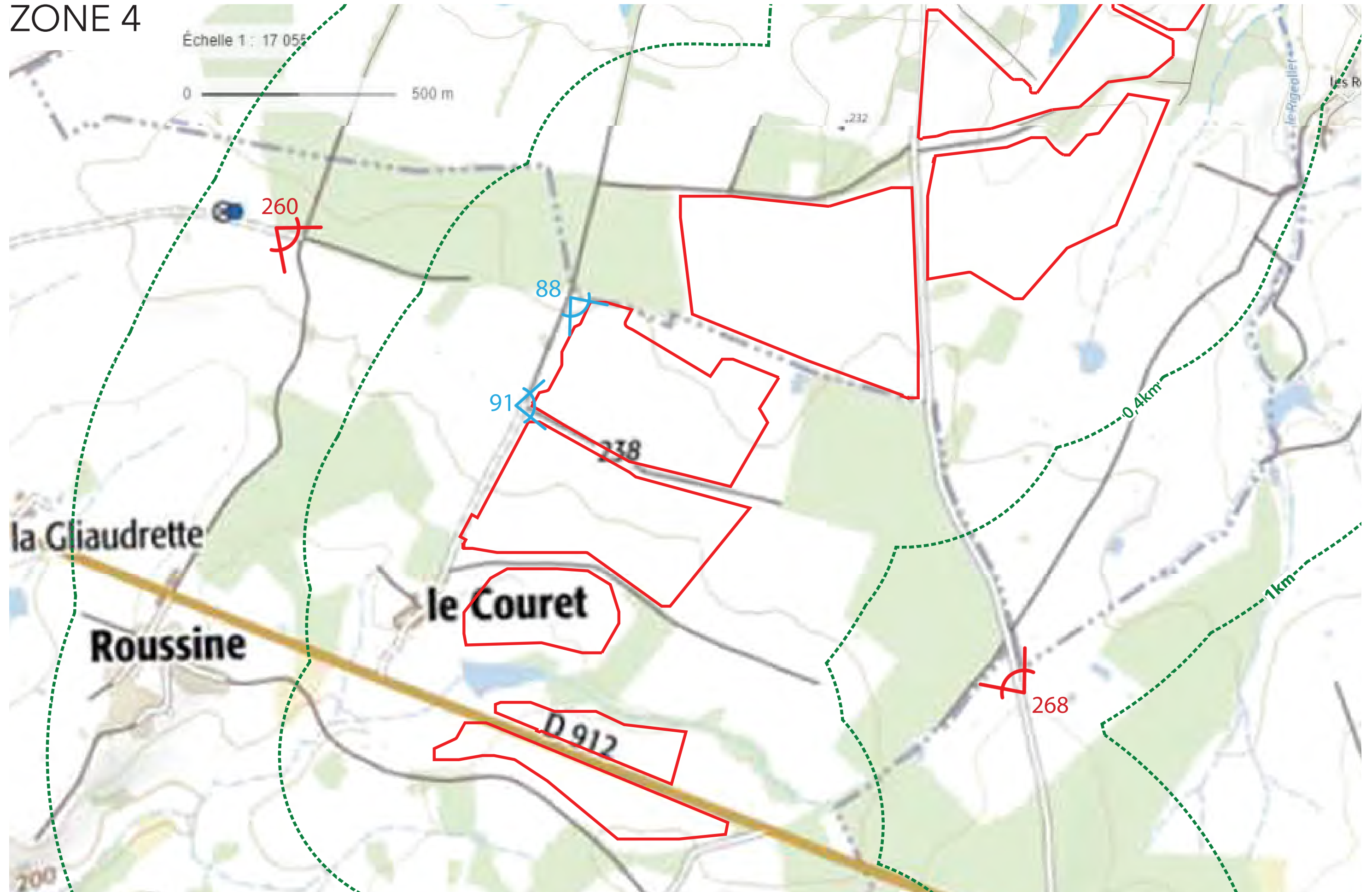


Photographie environnement lointain - 81



Photographie environnement lointain - 262

ZONE 4





Photographie environnement proche - 88



Photographie environnement proche - 91

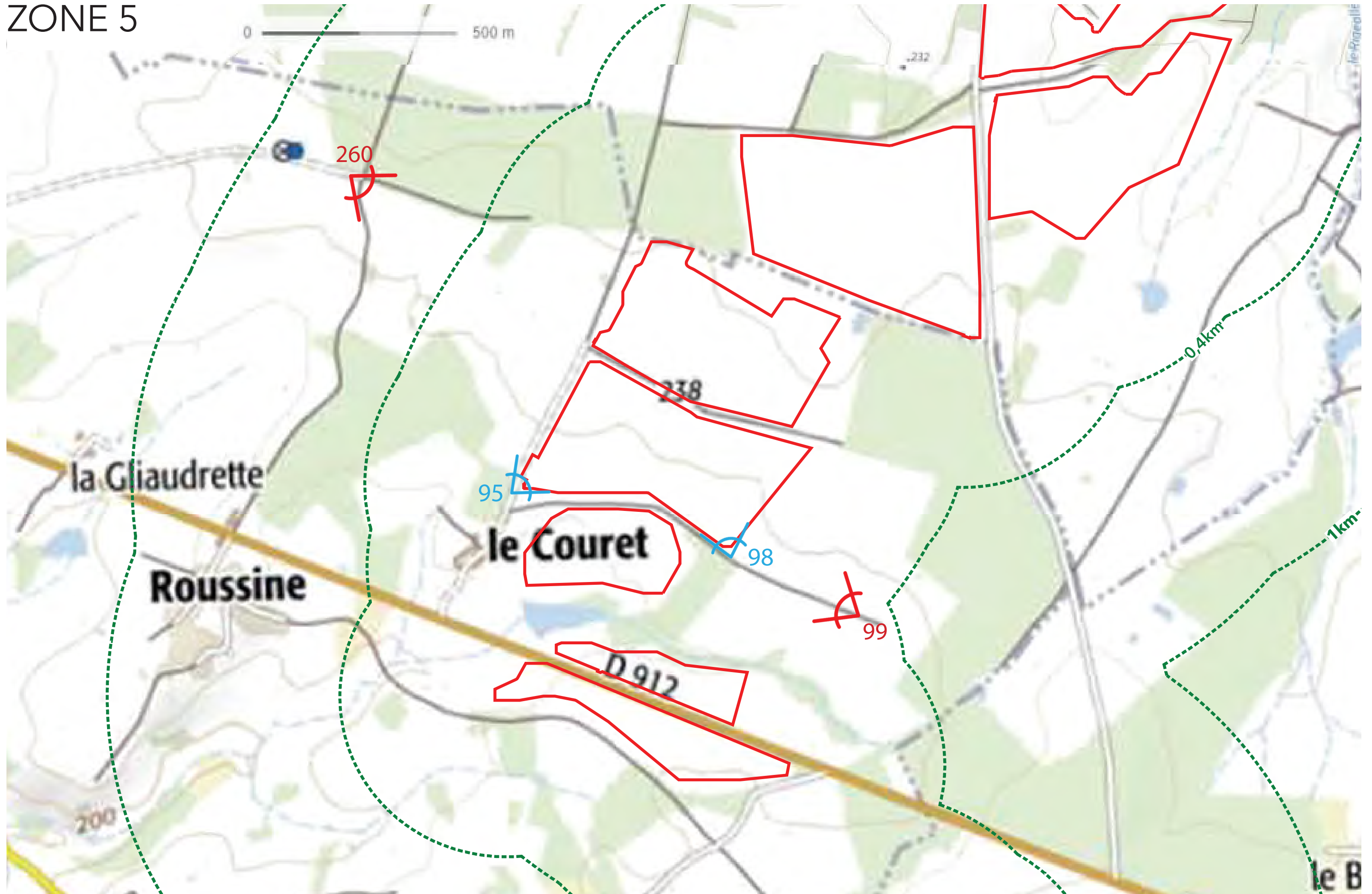


Photographie environnement lointain - 260



Photographie environnement lointain - 268

ZONE 5





Photographie environnement proche - 95



Photographie environnement proche - 98

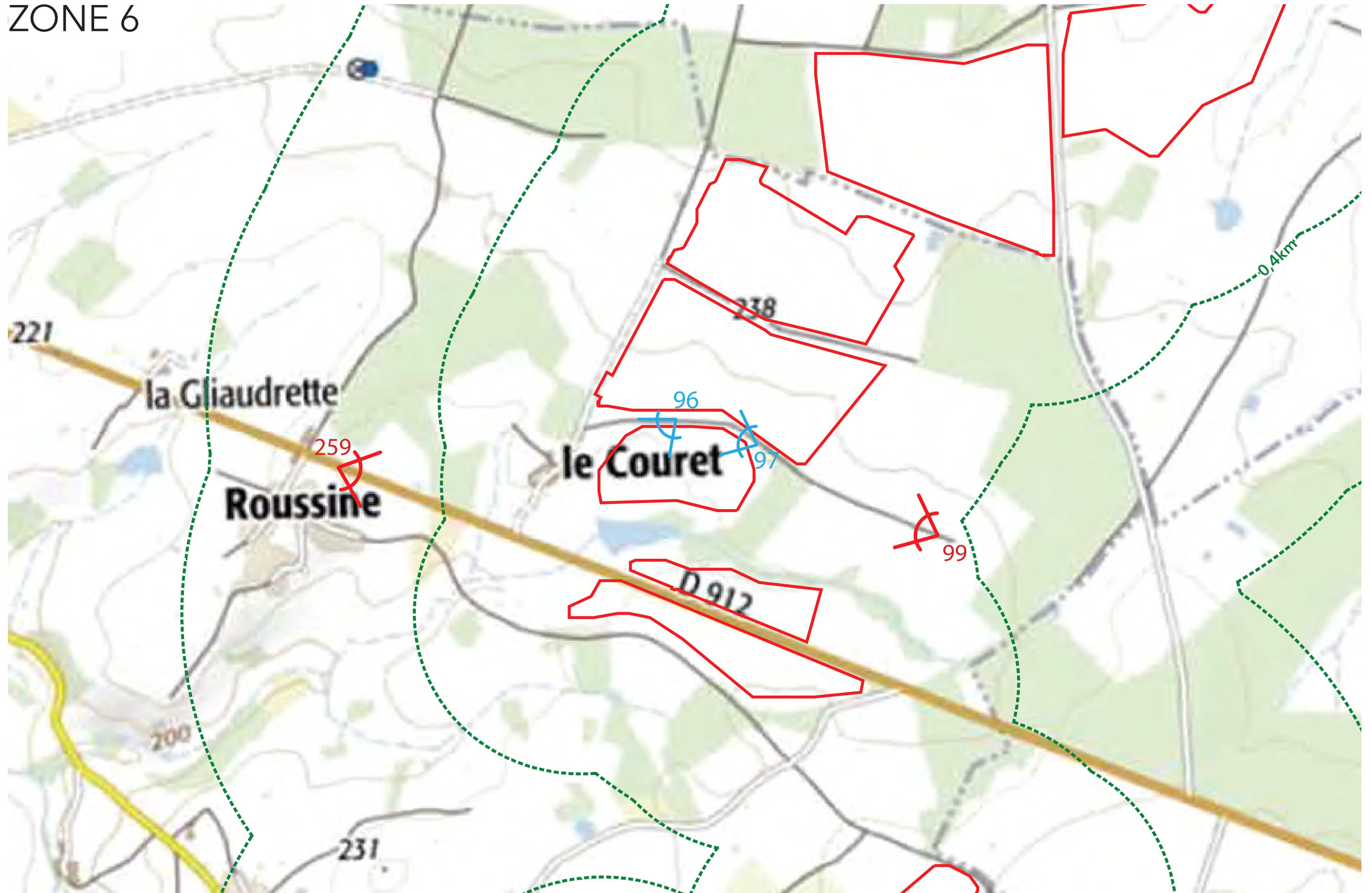


Photographie environnement lointain - 260



Photographie environnement lointain - 99

ZONE 6





Photographie environnement proche - 96



Photographie environnement proche - 97

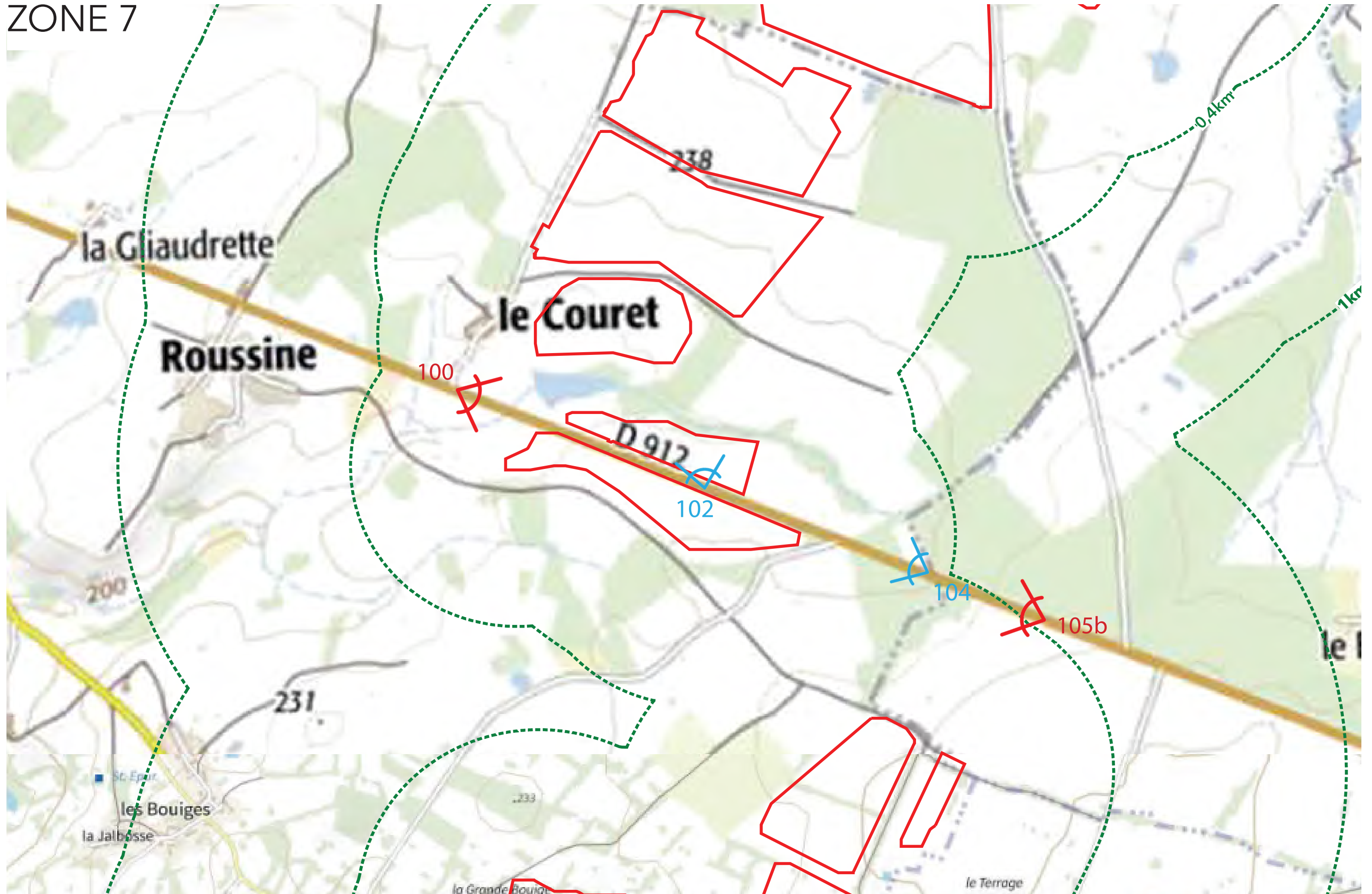


Photographie environnement lointain - 99



Photographie environnement lointain - 259

ZONE 7





Photographie environnement proche - 102



Photographie environnement proche - 104



Photographie environnement lointain - 100



Photographie environnement lointain - 105b

ZONE 8





Photographie environnement proche - 101



Photographie environnement proche - 106

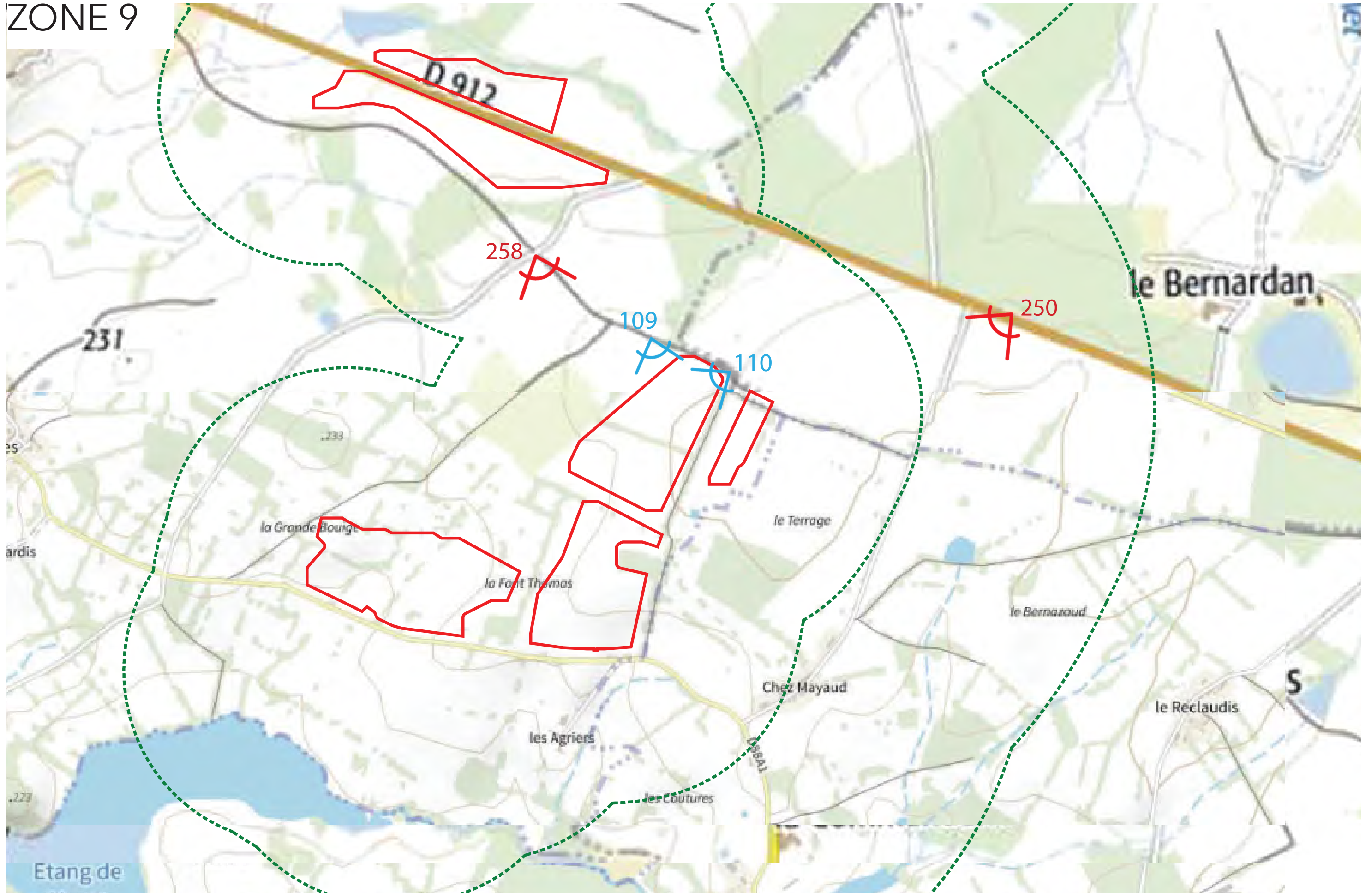


Photographie environnement lointain - 258



Photographie environnement lointain - 250

ZONE 9





Photographie environnement proche - 111



Photographie environnement proche - 112

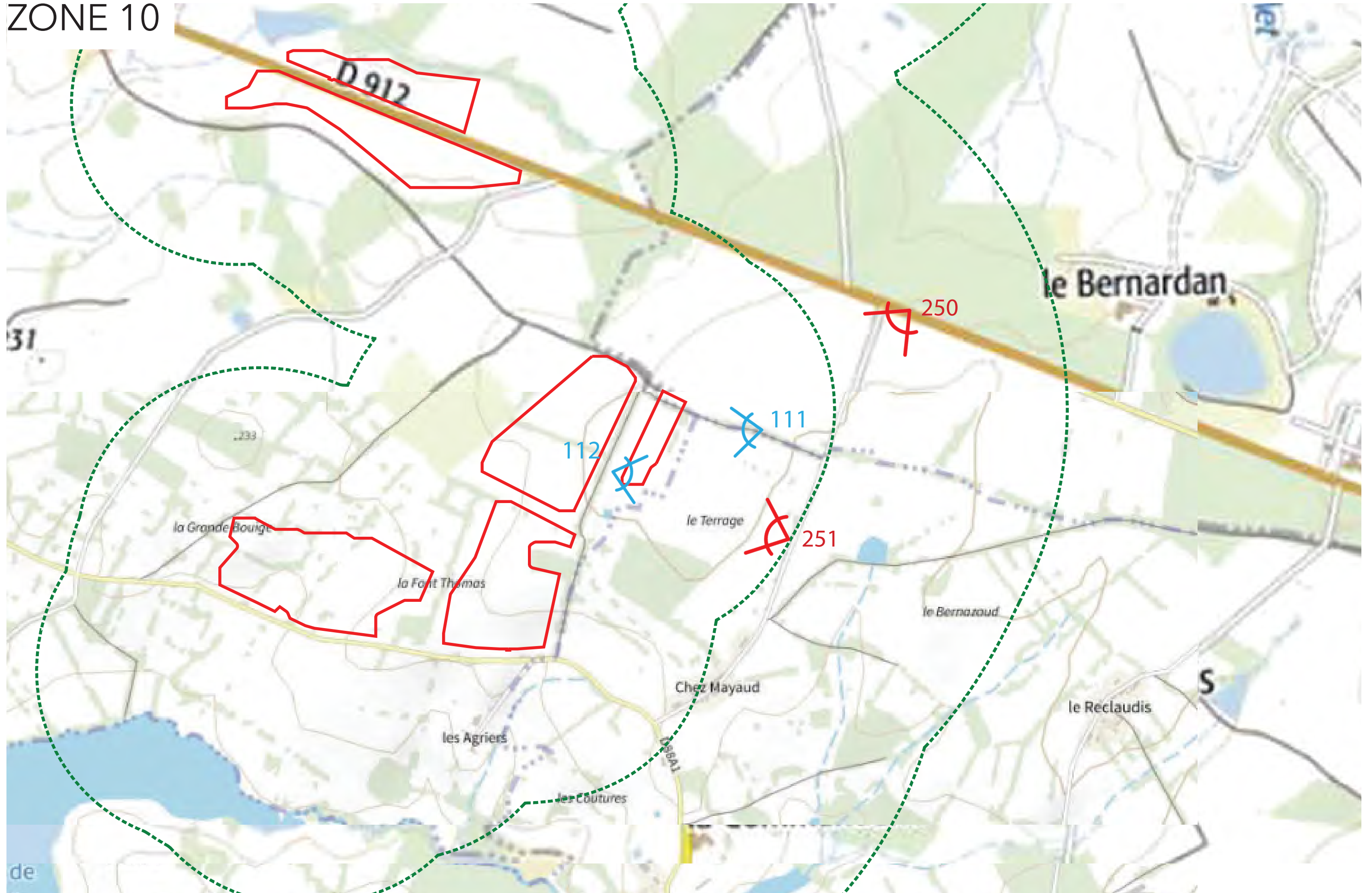


Photographie environnement lointain - 250



Photographie environnement lointain - 251

ZONE 10





Photographie environnement proche - 113



Photographie environnement proche - 114

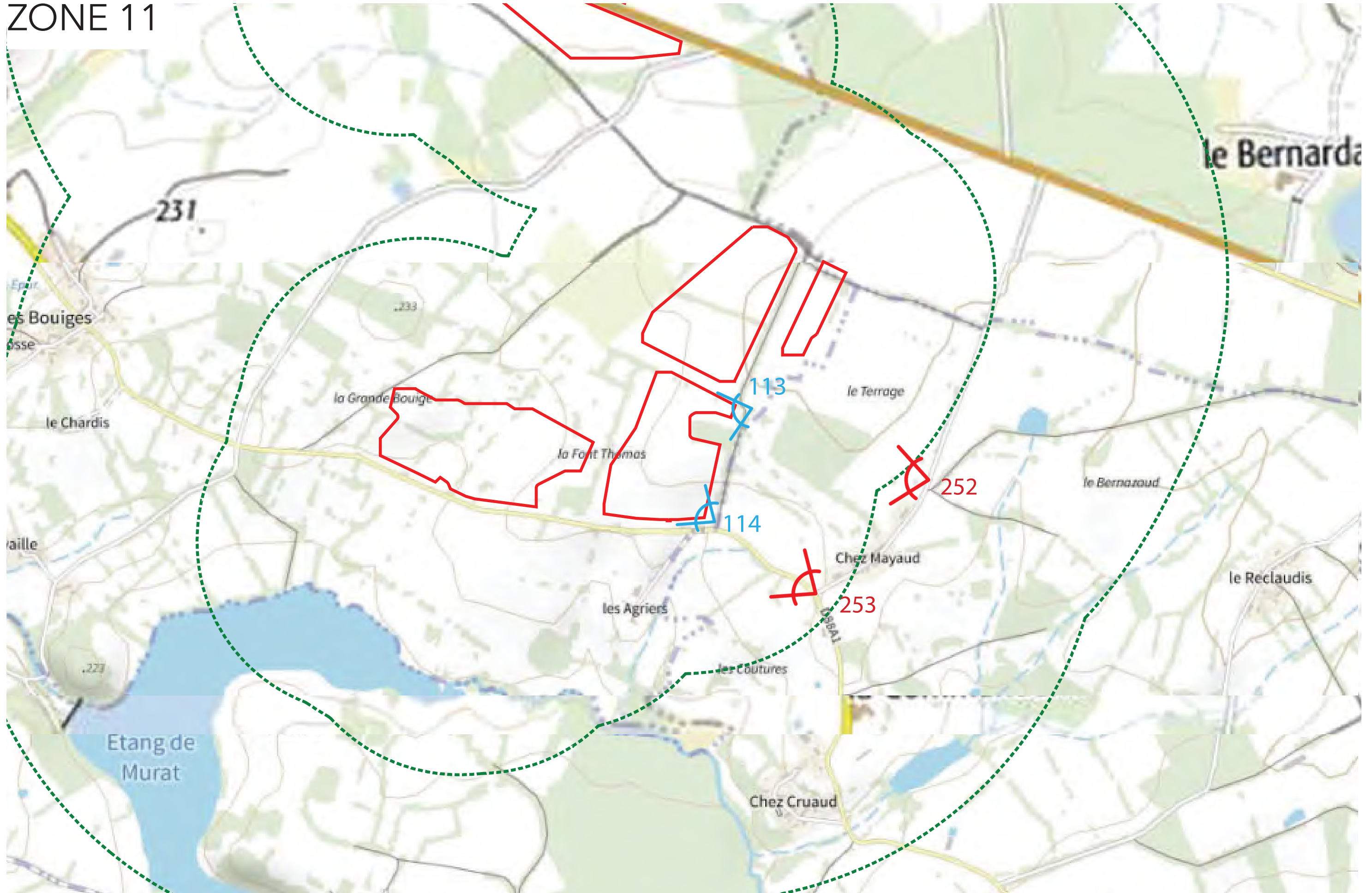


Photographie environnement lointain - 252



Photographie environnement lointain - 253

ZONE 11





Photographie environnement proche - 121



Photographie environnement proche - 117



Photographie environnement lointain - 254



Photographie environnement lointain - 256

ZONE 12

